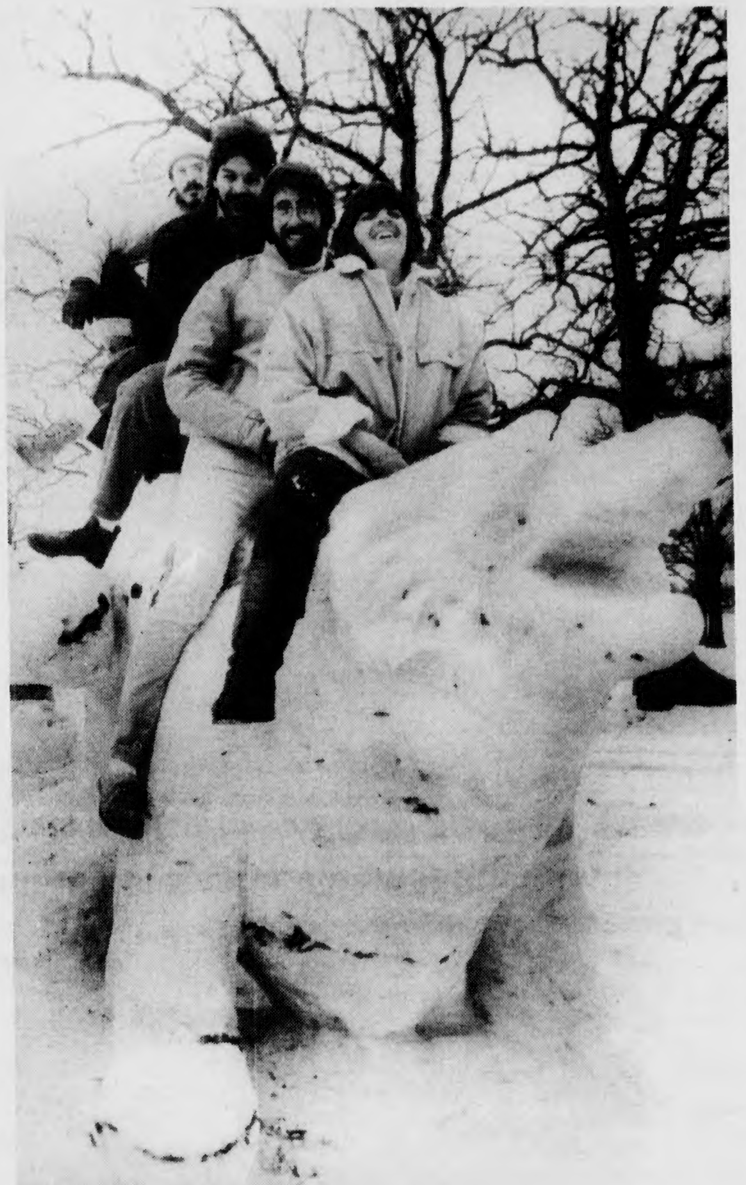
La nouvelle Francophonie
VOIR PAGE 7

50¢

LA LIBERTÉ

Volume 73 No 44 Saint-Boniface, du 13 février au 19 février 1987





éééoooooh!!!

C'est David McNair, le responsable du service graphique de La Liberté, qui a eu l'idée. «Pour ma première sculpture de neige, je pense qu'une gargouille, ça serait le fun. Une gargouille représentant un loup. Qui me donne un coup de main?»

Évidemment toute l'équipe du journal a fait des promesses. Mais loin de tout le monde a mérité d'être immortalisé. Seulement, (*de haut en bas*) Gilbert Painchaud (*un ancien du journal*), Daniel Tougas (*culturellement vôtre*), David McNair (*on fera mieux la prochaine fois*) et Francine Labossière (*comptable et sculpteuse de 1ère classe*).

Inutile de dire qu'ils n'ont pas remporté un prix (*voir les détails en page 2*). Mais pour paraphraser le fondateur des Jeux Olympiques modernes: «L'essentiel, c'était de participer à l'esprit du Festival du Voyageur.»

Neuf neigistes à l'oeuvre et à l'épreuve

Vous auriez aimé participer au concours de sculptures sur neige du Festival. Mais faute de connaître les trucs, vous avez abandonné. Ou vous trouvez que des trucs, on n'en connaît jamais assez. Vous êtes donc mûrs pour voir les maîtres à l'oeuvre.

À compter de vendredi soir 13 février et jusqu'à lundi, ne manquez pas le spectacle au Parc Provencher. Neuf experts de la sculpture sur neige donneront, hors concours, la mesure de leurs talents. (*Appelons-les des neigistes!*)

Les artistes manitobains Réal Bérard, Jim Tallosi et Gary Tessier, qui reviennent tout juste du concours international du carnaval de Québec, sont en amicale compétition avec deux équipes du Québec.

Voyage

L'équipe de Chicoutimi vient de gagner le premier prix au concours du carnaval de Québec; l'équipe de Montréal a remporté la médaille d'or du concours organisé à Sainte-Anne-de-la-Parade.

C'est la première fois que deux équipes de l'Est se déplacent dans le cadre du Festival du Voyageur. Leur participation a été rendue possible grâce aux gouvernements manitobains et québécois, qui assument les frais du voyage.

Alors comme les sculpteurs vont créer pour le fun, sans doute que les artistes seront disposés à partager quelques secrets, qui pourront être mis à profit dès le Festival 88.

Une seule ombre au tableau: les blocs de neige ont un peu souffert de la température douce. Les pièces seront donc moins grandes puisque les trois équipes travailleront sur des blocs mesurant 10 x 11 x 16 plutôt que 12 x 12 x 16.

B.B.



PHOTO: HUBERT PANTEL

Philippe Lavack *a gardé sa pleine forme de 86!*

La preuve à la 2.

AU SOMMAIRE



Jacqueline et Philippe Lavack, la Voyageuse et le Voyageur officiels, accompagnés de leurs enfants: Daniel, Chantale, Ginette et Gilbert, vont continuer dans la même veine que l'année dernière: développer et promouvoir le côté familial de la Fête. «Je pense que l'implication de ma famille, ça n'a pas fait de tort. Ça s'est reflété au niveau des activités familiales. On va continuer dans la même veine, en soulignant que la famille, c'est aussi les personnes âgées.» *(Photo: Hubert Pantel).*

Il faut que ça vienne des tripes

«Il ne faut pas généraliser en disant que le Festival du Voyageur, c'est la francophonie», lance le Voyageur officiel Philippe Lavack. «Non. Le Festival, c'est une partie de la francophonie. Une grosse partie. Ça ajoute beaucoup à notre francophonie».



Lucien Chaput

«Ça nous donne la chance d'exprimer notre gaiété, poursuit le 9e Voyageur officiel, de laisser savoir que ce n'est pas toujours une affaire sérieuse qu'être francophone, que les Canadiens français, ce ne sont pas seulement des morbides!»

Son rôle, en tant qu'ambassadeur du 18e Festival du Voyageur, Philippe Lavack le voit ainsi. «Laisse-moi avec la fête. C'est ça mon rôle. La politique, je ne me tiens pas au courant de ça.»

D'ailleurs, «ce sont les participants au Festival qui s'attendent à ce que je représente, d'une façon plaisante, d'une façon gaie, la fête. Pour ni plus ni moins rehausser leur gaieté tout au cours de la semaine.»

Les réflexions du Voyageur officiel

«Il y a une transition qui s'opère chez les gens qui participent au Festival dans la mesure où une personne aime avoir du plaisir. Durant le Festival le monde peut dire: on est en fête. Amusons-nous. Le fun est là. Le monde se sent bien d'avoir du plaisir.»

«On vit dans une société tellement exigeante qu'on arrive à un point où il faut s'arrêter. La pression quotidienne empêche une grosse majorité de personnes d'avoir du plaisir. T'en as même qui oublient comment se lâcher. C'est une bonne raison pour le Festival. Nos hivers sont longs...»

Par contre, le Festival du Voyageur ne se résume tout simplement pas à avoir du fun. «Aux carnavals et fêtes d'hiver où j'ai participé à l'extérieur du Manitoba, les thèmes, le pourquoi de la fête étaient différents. Alors c'est impossible de comparer le Festival du Voyageur aux autres fêtes d'hiver.»

Mais nous autres, le Festival, c'est plus historique. Pour moi, c'est là l'importance du Festival du Voyageur. C'est là la différence. Ici, ce n'est pas un thème fictif. C'est un vécu. C'est le voyageur qui a été vécu par la majorité, qu'on le veuille ou non. Ça nous donne l'occasion de voir comment eux fonctionnaient. T'en ressors toujours quelque chose.»

Bien que le voyageur soit un personnage historique, Philippe Lavack ne se sent pas obligé de se transformer en simple comédien qui doit interpréter un rôle déterminé. C'est plutôt le contraire.

«Le personnage du voyageur est là, précise le natif de Sainte-Anne-des-Chênes, mais ce n'est pas vraiment moi. J'y ajoute un cachet qui est le mien. C'est seulement moi qui ressors. Il faut que ça vienne des tripes. Sinon il y aurait des accrochages quelque part.»

«C'est la même chose pour le thème de cette année: vers du nouveau pays. Je le trouve très intéressant parce que je l'interprète de plus d'une façon. Il ne faut pas le prendre littéralement. Il n'y a pas de nouveaux pays à découvrir.»

«Je le vois plutôt au niveau de tendre ta main vers quelqu'un, d'élargir ta personnalité. Un sourire, ça étend les horizons. Serrer la main à quelqu'un, ou n'importe quel geste d'amitié, ça te découvre, ça aide à t'ouvrir. C'est se diriger vers une nouvelle ouverture».

VITE LU, VITE SU

Saint-Boniface — Les gagnants du Concours de sculptures sur neige du 18e Festival du Voyageur ont été annoncés mardi 10 février.

Voici la liste des sculptures choisies dans chacune des trois catégories. **Catégorie adulte:** 1er prix, Gary Ross; 2e prix, Arthur Beaudry, 3e prix, Henri Chartier et Mario Magnan.

Catégorie famille: 1er prix, la famille de Kelley Klick et Tom McMahon; 2e prix, la famille de Denis Duguay; 3e prix, la famille de Georges Druwé.

Catégorie école: 1er prix, l'école Lacerte; 2e prix, Chief Peguis Junior High; 3e prix, le Collège Louis-Riel.

Gambler avec la santé ?

Un lien inacceptable

Comme ça, le Festival du Voyageur a obtenu satisfaction. Même si la province lui a enlevé son casino, elle lui a laissé 260 000$.

Ce montant, qui représente la moyenne des profits de casino reçus ces quatre dernières années, permettra donc au Festival de boucler le budget prévu. (700 000$)

Fort bien. Mais qu'est-ce qui va arriver l'année prochaine? Pour l'instant, le président du Festival, Laurent Bisson, ne semble pas vraiment inquiet. Après tout, même si 260 000$ c'est une jolie somme, vraiment comparée aux 46 millions de $ de profit que le gambling (*sous toutes ses formes*) génère par an au Manitoba, c'est plutôt mince.

Sans oublier aussi que la ministre responsable des jeux de hasard, Judy Wasylycia-Leis, est aussi ministre de la culture et du patrimoine. C'est dire que la ministre sait très bien que le Festival devra couper dans des activités culturelles s'il reçoit moins d'argent du gambling.

C'est au mois d'avril que la Fondation des loteries va décider si son projet pilote de casino à l'année longue tient debout. C'est surtout en avril que va démarrer une étude pour déterminer si les profits des jeux de hasard sont répartis d'une manière équitable.

«Toutes les options doivent être évaluées si nous voulons subvenir aux besoins d'argent toujours à la hausse dans les domaines de la santé, de l'éducation et des services essentiels», a déclaré Judy Wasylycia-Leis.

En bon français, ça veut dire que le gouvernement est sujet à un sérieux lobby de la part de groupes qui ne bénéficient pas du système mis en place par Laurent Desjardins voilà trois ans. (1)

ÉDITORIAL

Ça pourrait vouloir dire aussi que le gouvernement cherche à redistribuer des profits du gambling à des organisations qui ne sont pas dans la game en ce moment.

Il ne manquerait plus que la province décide de verser de l'argent des loteries et autres casinos au ministère de l'éducation! Certains trouveraient peut-être plus moral que la soit-disante «taxe sur les pauvres» permette de relever le niveau d'éducation de la province. Mais pouvez-vous imaginer les commissaires d'écoles encourager les propriétaire fonciers à jouer au bingo?

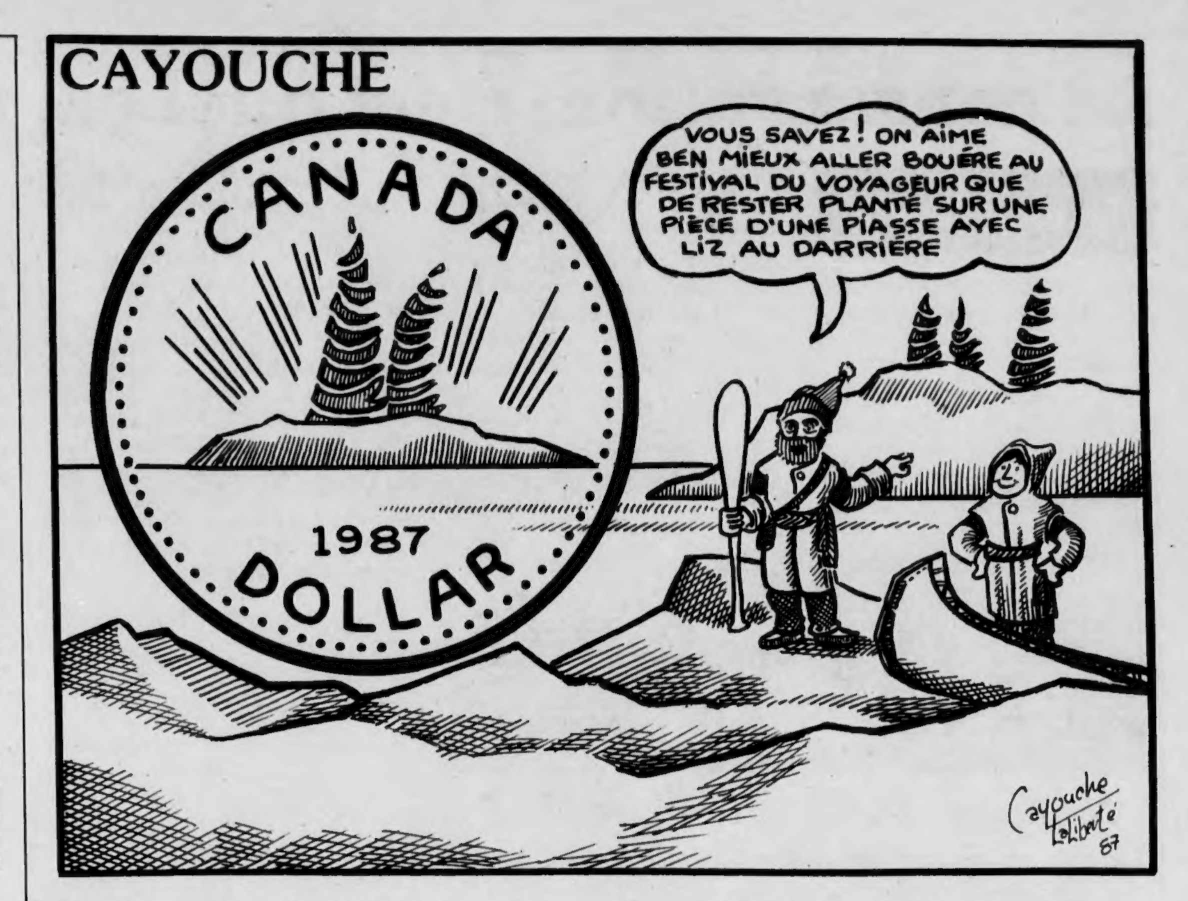
Que la province veuille mettre des moyens en place pour faire encore plus d'argent avec les jeux de hasard, passe encore. Mais de là à ce que ces profits servent à financer des «services essentiels», il y a une marge! Si une société veut des services essentiels, qu'elle paye des impôts et ne compte pas sur ses gamblers!

Oser même établir un lien possible entre les jeux de hasard et le financement de la santé ou de l'éducation est inacceptable. D'autant plus qu'on ne règlerait aucun problèmes affectant la santé ou l'éducation en donnant moins d'argent au Festival ou à toute autre organisation qui fait déjà bénéficier la communauté des profits du gambling.

Bernard BOCQUEL

(1) Sans entrer dans les détails, lorsque Laurent Desjardins, le ministre de la santé, a remis de l'ordre dans les jeux de hasard en 1983, un système de distribution des profits a été établi.

Six groupes-parapluie représentant 6 domaines d'activités (sports, patrimoine...) et quatre groupes spéciaux (dont le Festival, le Red River Ex) ont été formés. L'an dernier, 25 millions de $ remis par la Fondation des loteries, ont été répartis par ces groupes; 16 millions ont été versés au ministère de la culture et à la Direction des sports (ministère de la santé).



Des possibilités pour contrôler La Liberté

M. le rédacteur,

L'avenir de **La Liberté** sera probablement la plus importante question tranchée cette année par la S.F.M.

Le comité des anciens présidents a fait un bon travail selon l'article dans **La Liberté** (la semaine du 30 janvier au 5 février, page 24). L'entrevue de Maurice Gauthier à C.B.W.F.T. était excellente parce qu'il a expliqué la gamme des options, les avantages et les inconvénients de ces options.

Une des questions primordiales est "comment" le contrôle doit être exercé par la communauté. Voici quelques possibilités.

Les règlements de l'Assemblée annuelle de la S.F.M. devraient être amendés pour demander qu'un rapport annuel de **La Liberté** soit discuté dans un atelier de la S.F.M. ouvert à tout le monde. En d'autres mots, il y aurait une séance chaque année, sans exception, durant laquelle le Président de Presse-Ouest expliquera son rapport annuel. Par ces moyens la communauté, dans le sens large, aura l'occasion de discuter les politiques de **La Liberté**.

Deuxièmement, ce rapport annuel devrait être publié dans **La Liberté** "avant" l'Assemblée annuelle de la S.F.M. en même temps, mais séparément, que le procès-verbal de l'année précédente de la S.F.M. Ainsi, les participants à l'atelier à l'Assemblée annuelle auront le droit et l'occasion d'analyser les activités, etc., de **La Liberté** avant la réunion annuelle de la S.F.M.

LETTRE

Au sujet de l'autonomie administrative et financière de **La Liberté**, je propose que le comité des présidents examine les structures en place au **Devoir** de Montréal. Ce journal, le journal numéro un au Québec, fondé par Henri Bourassa lui-même en 1910, est un modèle à suivre. Je crois que **Le Devoir** est contrôlé par une confédération des coopératives et d'autres institutions purement francophones; cet arrangement donne beaucoup d'autonomie au directeur qui est responsable de la gérance quotidienne.

Dans le but de déterminer exactement les modalités pour **La Liberté**, je suggère que une ou deux personnes visitent **Le Devoir** pour étudier soigneusement les politiques éditoriales, administratives, financières, etc., suivies par **Le Devoir** depuis des décennies.

La question de l'avenir de **La Liberté** est trop importante pour être régler à la hâte. Si nécessaire, on peut avoir une autre Assemblée générale plus tard, après que la délégation aura étudié le système actuel du **Devoir**.

A.R. Kear
Membre: l'Association canadienne de science politique
Winnipeg
le 9 février 1987

La conservation, c'est quoi ça, maman

En toute liberté

L'autre jour, mon fils arrivant de l'école me dit qu'il avait à élaborer un projet sur la conservation.

Comme tous les jeunes aujourd'hui, il a déjà entendu parler du sujet, que ce soit par la télévision, les journaux, des manifestations pro-environnement.

Mais le sujet est si vaste! Il me demanda, à brûle-pourpoint: "c'est quoi ça, vraiment, la conservation?" Ouais!! Bonne question! Donc, on s'asseoit pour discuter et fouiller dans les magazines, journaux, enfin tout ce que l'on peut trouver pour éclaircir tout cela et faire un lien entre la conservation de l'énergie, de l'environnement, des animaux, etc.

Je pensais que l'on avait fait du bon boulot. Il avait une bien meilleure idée sur le sujet.

Quelques jours plus tard, j'ai été à même de constater que j'avais négligé un aspect de la question, tout simple, moins scientifique, mais pourtant fondamental et à la portée de tous: le civisme.

Et sur ce, je m'explique. En route pour faire les courses, on s'arrête au feu rouge. Qu'est-ce que l'on voit? Quelqu'un déambulant tranquillement sur la rue, s'arrête pour cracher sur le trottoir. Je comprends que c'est la période des rhumes mais quand même, les papiers-mouchoirs, ça existe, non?

Un peu plus loin, toujours à un feu rouge (*ce qu'ils peuvent être utiles quelque fois pour observer les gens!*) un jeune homme qui attendait l'autobus se débarrasse de son sac de croustilles dans la poubelle géante qu'est la rue. C'est facile, ni vu, ni connu.

Enfin! on arrive à destination. Eh bien, pour finir le plat, un automobiliste vidait tout bonnement, sans gêne dans le stationnement, son cendrier plein de mégots.

Ces fléaux

Quelle belle leçon sur la façon de préserver notre environnement et de respecter autrui. C'est plus facile pour notre conscience de parler de nucléaire, de grands désastres écologiques, car cela n'arrive pas toujours chez-nous.

Je ne nie pas l'importance de notre responsabilité collective face à ces fléaux et notre obligation de les dénoncer. Mais pour un tout jeune enfant, ne serait-ce pas un bon début de lui inculquer que la conservation commence dans son petit monde?

En développant une attitude de respect envers son environnement et autrui il sera alors en mesure de comprendre et de s'attaquer à des problèmes sur une plus vaste échelle.

Joanne BRIEN

LE FEUILLETON

467, rue Jeanne D'Arc

Patrick CHABAULT



Livre deux

Marius

Aneroïd. Fin de l'été 85. Marius, le vieux chum de Charles-Eugène Langlois (le mari de Marie-Louise Langlois, la «veuve» du 467, rue Jeanne d'Arc) est revenu bedrouille de Saint-Boniface. Quels documents recherchait-il? Et le curé Morin qui semble en connaître pas mal long sur le secret de Marius!

«Eh bien Sherlock, je dois vous avouer que ça m'arrive régulièrement de souffrir du même problème».

C'était un sacrilège de parler au curé sur un pareil ton. Surtout qu'on ne savait pas du tout ce que Marius essayait de dire. Partout sur le perron on a commencé à chuchoter: «Il est trop vieux. Il fait plus de sens. Il est trop vieux pour venir à la messe. Il devrait être dans un *home*.»

Voilà les privilèges qui viennent avec la vieillesse. On peut être effronté et le passer sur le dos de la sénilité.

Le curé Morin, cependant, avait eu la réponse qu'il voulait et ne doutait plus de rien. Marius cachait définitivement quelque chose.

* * * * *

Il faisait du vent sur le treize en rentrant à Aneroid. La Chev Sedan allait de tous les bords et semblait aussi se plaindre du chauffeur.

Marius répétait les mots du curé Morin. Que savait-il de Marie-Louise? Et cette histoire de Jean-Marie ne faisait ni queue ni tête. Était-il tombé sur un de ses romans? Et le regard que lui avait donné le curé de Ferland durant le sermon, qu'est-ce que ça voulait dire?

Il y avait une chose qui était certaine: le curé Morin n'allait pas s'arrêter là. Et c'est ce qui inquiétait Marius. Morin en savait peut-être beaucoup sur lui, sur Charles-Eugènes Pelletier, sur Louis Lambert et sur le jeune Québécois qui avait sorti un pistolet un soir d'hiver à Winnipeg.

C'était clair, Morin était sur la piste. Il en savait beaucoup. Sans quoi, il n'aurait jamais parlé comme ça sur le perron de l'église.

Marius aurait voulu se donner un coup pied dans le derrière. «Je n'avais aucune raison de réagir comme ça. Il me testait et j'ai mordu. J'aurais dû rien dire. J'aurais dû me fermer la gueule, sapristi. Que t's bête. Vieux stupide. T'aurais pu faire semblant de ne rien comprendre et il n'aurait pu rien dire. Mais l'appeler Sherlock, quel stupidité! Vieux niaiseux. Tu perds la tête avec l'âge. Tu sais plus comment parler, comment penser. Tu serais bien mieux de crever au lieu de parler comme ça. Si jamais cette histoire sortait dans les journaux, tu imagines ce qui arriverait aux Langlois?»

Des larmes ont commencé à descendre sur ses joues. Il était fâché, mais surtout déçu. Marius avait perdu contre le curé Morin et il le savait. Ce qui allait suivre allait coûter cher à la famille de Charles-Eugène et Marie-Louise.

Des gens comme le curé de Ferland ont trop de respect pour le passé et ne savent pas comment des histoires du passé peuvent bouleverser le présent. Ils ont peut-être trop de foi, qui sait?

Hazenmore ressemblait drôlement à la vie de Marius. C'était un autre de ces villages fantômes qui annoncent la fin d'une si jeune communauté. En passant à côté des élévateurs en route pour Aneroid, il a remarqué deux petits gars qui jouaient à la balle. Ça lui a vite fait penser aux *Sports Days* du bon vieux temps. Des fois, jusqu'à dix villages participaient à ces tournois de balle.

Aujourd'hui, il n'y avait que deux petits gars qui semblaient s'ennuyer. En voyant Marius passer dans sa Chev Sedan, ils se sont forcés pour rire.

«Look at that old geezer's model T» a crié un des deux. Ce n'était pas gentil, mais les jeunes avaient quitté leurs amis à Régina pour venir avec leurs parents visiter une vieille tante mourante. Il fallait bien passer le temps.

(à suivre...)

«*Le journalisme mène à tout*» dit l'adage

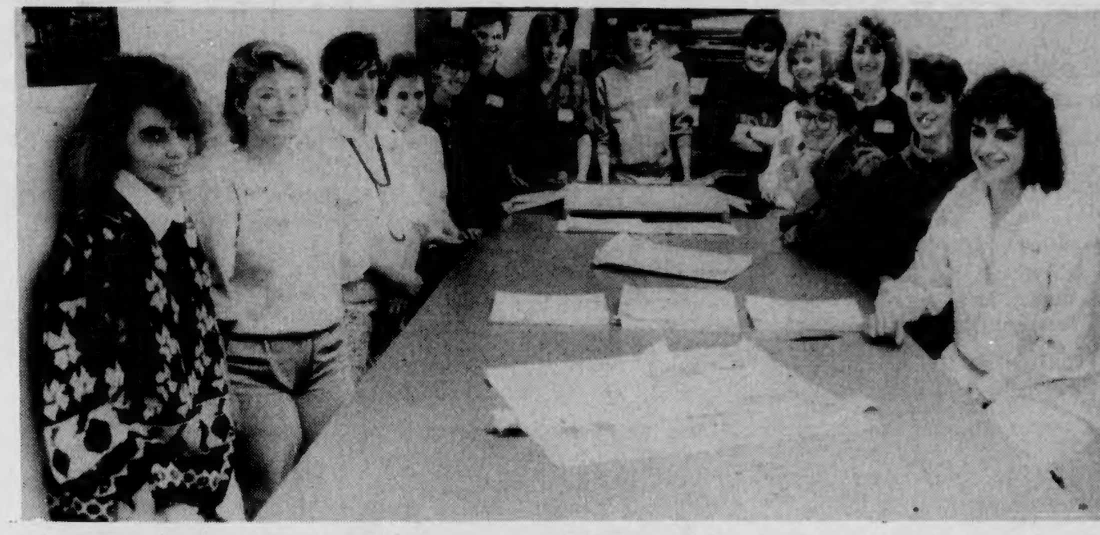
Un samedi pas comme les autres

Alors finalement, le travail et le rôle d'un(e) journaliste, c'est quoi?

C'est la grande question à laquelle Lucien Chaput et Bernard Bocquel ont décidé de répondre dans le cadre de quatre journées de formation offertes à des élèves du niveau secondaire.

La première journée s'est déroulée samedi 7 février à la Maison franco-manitobaine. Les journalistes de La Liberté se sont efforcés d'assurer une participation de la plupart des centres francophones.

Ont répondu à cette initiative: (*de gauche à droite sur la photo*) Guylaine Ruest (*Sainte-Anne*), Monique Dion (*Saint-Claude*), Danielle Lambert (*Lorette*), Julie Loyer (*Lorette*), Miriel Robidoux (*Saint-Pierre*), Donald Legal (*Sainte-Anne*), Jérôme Labossière (*Saint-Léon*), Charles Labossière (*Saint-Léon*), Ronald Labossière (*Précieux-Sang*), Ginette Jolicoeur (*Lorette*), Collette Brin (*Saint-Boniface*), Zita Fafard (*Saint-Lazare*), Carole Vandale (*Ile-des-Chênes*) et Angèle Vermette (*Aubigny*). Absente de la photo: Karine Beaudette (*Saint-Jean*)



Le groupe de journalistes en herbe en a profité pour visiter les locaux de La Liberté (*383, boulevard Provencher*) et s'initier à quelques petits secrets du métier.

La deuxième journée de formation se tiendra samedi 28 février. D'ici là, les journalistes en herbe vont tenter de «jouer» aux correspondant(e)s dans leur localité. Histoire d'obtenir un bon aperçu de la réalité dans laquelle les journalistes doivent évoluer. Les deux autres journées ont été fixées au 21 mars et au 11 avril.

Soulignons que ce projet-pilote auquel les journalistes de La Liberté tiennent tant (*jusqu'au jour où la communication fera l'objet d'un enseignement obligatoire à l'école!*) a pu finalement voir le jour grâce à 2 000$ de la Fondation Radio Saint-Boniface; 1 000$ de la SFM et 1 000$ du Conseil jeunesse provincial.

La province n'a pas fait amendement honorable

Une devinette. Pourquoi est-ce que ça ne coûtera pas plus cher pour se présenter devant la Commission du Transport routier, malgré un *Amendment to the Manitoba Motor Transport Board*?

Parce que tout simplement cet amendement a été seulement publié en anglais dans la Gazette du Manitoba.

On s'en souvient, l'ordonnance de la Cour suprême du Canada du 4 novembre 1985 stipulait très clairement que les règles de procédures des tribunaux administratifs doivent être bilingues. (*Suite au cas Bilodeau*).

Si vous êtes

La constitution ayant été enfreinte, le règlement publié uniquement en anglais est donc invalide.

Comme l'amendement prévoyait une hausse des frais d'audience, si vous êtes un camionneur qui a besoin de se présenter devant la Commission du transport routier, exigez le tarif de l'année dernière!

Et remerciez Me Guy Jourdain, le directeur général de l'Institut Joseph-Dubuc, qui a attiré notre attention sur cette dernière entorse du gouvernement provincial à la constitution.

B.B.

La Fédération des francophones hors Québec se réveille

C'est pas tout d'acheter un timbre en français

Le déblocage s'est fait en août 86 avec l'arrivée de l'Acadien Aurèle Thériault à la direction générale de la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ). Depuis six mois, ses responsables proposent "un début de réflexion".



Le directeur général de la Fédération des francophones hors Québec Aurèle Thériault (*à gauche*) et son président, Me Yvon Fontaine. Comment chercher les communautés pour qu'elles se servent de leurs institutions?

La FFHQ a été fondée il y a une dizaine d'années par les associations politiques des provinces hors Québec. But de l'opération: briser l'isolement des communautés et agir comme chef de file de la francophonie hors Québec.

Il était de notoriété publique que des conflits de personnalités, notamment des «frictions» entre la présidence et la direction générale, ont sérieusement hypothéqué l'action de la FFHQ. "Nous avons vécu des moments difficiles", résume Aurèle Thériault. (1)

Conscience

À la veille de la révision de la Loi sur les langues officielles, des négociations constitutionnelles entre Ottawa et Québec, la FFHQ choisit donc bien son temps pour reprendre ses revendications au nom du million de hors Québec.

Pour le nouveau président bénévole, l'Acadien Yvon Fontaine, il est temps que le gouvernement fédéral tienne compte des besoins des francophones hors Québec dans toute la programmation gouvernementale.

Et pas seulement au niveau du Secrétariat d'État, qui a la charge de financer les organisations qui travaillent au développement des hors Québec. "Avec l'aide du Secrétariat d'État, le gouvernement fédéral se donne bonne conscience. Mais on s'est laissé isoler! Et on ne veut pas être un groupe isolé.

«C'est pas suffisant d'avoir une programmation pour les minorités au niveau du Secrétariat d'État, comme c'est le cas pour les Indiens avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord. Ce qui est déplorable. L'élément de la dualité canadienne doit se refléter à tous les niveaux de la programmation. Que font les autres ministères?" demande Yvon Fontaine.

"Au début des années 70, poursuit Aurèle Thériault, les communautés avaient l'impression que l'accès aux services dans la langue allait permettre un certain épanouissement. Ça ne s'est pas avéré. On a trop souvent cru que les gens se serviraient des services parce qu'ils existaient".

"Je pense qu'on a eu tendance dans le passé à séparer la langue et le vécu quotidien des personnes. Il n'y a pas beaucoup de personnes qui peuvent se satisfaire de pouvoir acheter des timbres en français. Ce dont la personne a d'abord besoin, c'est d'un système d'éducation qui reflète ses valeurs, D'où le besoin de contrôler ce système d'éducation. Le problème fondamental, c'est qu'on a isolé le culturel".

Sentiment

"On veut qu'on reconnaisse le droit des communautés à se développer, à avoir accès aux services de l'État, ajoute Yvon Fontaine. Dans la distribution financière des ressources de l'État, il va falloir tenir davantage compte de la dualité. Il va falloir trouver des moyens pour que les hors Québec soient acceptés comme citoyens à part entière. Les gens ne devraient pas avoir le sentiment qu'ils demandent de trop".

Parmi ses priorités, la FFHQ songe à établir une présence permanente au Québec. "Il s'agit de déterminer si oui ou non le Québec est intéressé par les hors Québec" lance Aurèle Thériault. La FFHQ prendra aussi part au sommet de la Francophonie, qui se tiendra à Québec début septembre 87.

Bernard BOCQUEL

(1) Durant plusieurs années, la FFHQ a fonctionné avec un président payé et un directeur général payé. Les responsables ont étudié différentes options pour finalement revenir à l'ancien système: un(e) directeur général et un(e) président bénévole avec des honoraires.

"On fonctionne en grande partie avec du bénévolat, nous ont dit les organismes membres. Alors pour la crédibilité, il était important que le président de la FFHQ fasse du bénévolat", explique le directeur général Aurèle Thériault. La FFHQ reçoit en gros 700 000$ du Secrétariat d'État.

Vers une nouvelle société?

Les opinions sur l'avenir de la Francophonie manitobaine sont nombreuses. À une extrémité, on trouve du monde qui se résigne: C'est fini! À l'autre extrémité, on rencontre des gens qui baignent dans l'optimisme: Ça n'a jamais été aussi prometteur!

Entre les pessimistes et les optimistes, se rangent toute une foule de personnes prêtes à émettre toute une série de nuances en fonction de leur situation, leurs expériences, leur âge.

«Les gens sont fatigués, amorphes, on sent une certaine crainte. C'est inquiétant. Il faut un choc électrique. Il faut donner un sens de direction aux gens. La SFM a des responsabilités à prendre et elle va les prendre» a lancé la semaine dernière dans La Liberté le président de la Société, Réal Sabourin.

Ce choc électrique, la SFM l'a baptisé les États Généraux, «une sorte de Commission royale, de forum» qui va être mis sur pied pour permettre aux Franco-Manitobain(e)s de dire ce qui les préoccupent.

Ces États Généraux, rappelons-le en passant, seront finalement organisés par la SFM. Les responsables de la Société, depuis un an, n'ont pas été en mesure de trouver suffisamment de personnes capables de former un comité indépendant pour organiser cette rencontre prévue pour l'automne 87.

À l'heure actuelle, un comité de la SFM établit le cadre dans lequel se tiendront ces États Généraux. Le débat sur l'avenir de la Francophonie manitobaine devrait donc s'engager très bientôt. La SFM a déjà décidé de placer son assemblée annuelle du 7 mars sous le thème «Vers une nouvelle société».

La Liberté, au fil des prochaines semaines, va participer au débat qui s'annonce. LA NOUVELLE FRANCOPHONIE? va s'attacher à donner la parole à toute une foule de personnes.

La série d'articles sera conduite par Daniel Tougas, qui propose en guise d'introduction un commentaire basé sur ses expériences, sa façon de comprendre, de vivre la Francophonie au Manitoba.

Bien entendu, si ce texte suscite chez vous des réactions, n'hésitez pas à l'appeler, à écrire une lettre à La Liberté.

Avec la série LA NOUVELLE FRANCOPHONIE?, notre but n'est pas de provoquer des chocs électriques. Mais plutôt de faire le point sur les raisons d'être de la Francophonie manitobaine.

Et comme les opinions sur l'avenir de cette Francophonie, ses raisons d'être sont nombreuses.

Bernard BOCQUEL

À la recherche de raisons normales

La *nouvelle* Francophonie

Il faut l'avouer d'emblée: vivre en français au Manitoba, ce n'est pas normal.

Je ne veux pas simplement affirmer par là que c'est l'assimilation qui est normale.

Ce que je veux dire, c'est que les structures qu'on s'est données pour assurer la survie de notre langue et de notre culture au Manitoba ont donné au mot «Francophonie» des connotations tout à fait insensées. Au point où on n'est plus sûr de ce que ça veut dire.

À quoi pensent les Franco-Manitobains lorsqu'ils entendent le mot Francophonie? Pour certains, c'est un métier. Pour d'autres, c'est une cause.

Pour d'autres encore, c'est un hobby. «Participes-tu à la Francophonie? Non, je préfère le tennis.»

Ce qu'on entend, donc, par Francophonie, c'est l'action de fréquenter ou d'appuyer les divers organismes francophones.

On ne peut pas nier que les organismes jouent un rôle important. Mais il faut voir au-delà de ces contextes restreints. Et, d'autre part, ces organismes doivent être perçus au même niveau que les institutions anglophones. Comme complément «normal» à la vie des jeunes manitobains. Sans devoir. Sans cause.

Tout le monde sait que la majorité des Franco-Manitobains ne participent pas à la Francophonie telle qu'on la définit ici. Même que, chez cette majorité, souvent pour de bonnes raisons, le mot Francophonie est synonyme de platitude, de culpabilisation, d'aliénation ou d'une combinaison des trois.

Pour une certaine génération de jeunes, la Francophonie, c'est la chose bizarre et parfois menaçante qui est plaquée de façon artificielle par-dessus les normalités de la vie manitobaine.

La vision que les Franco-Manitobains eux-mêmes ont entretenu de la Francophonie pendant bien des années a contribué à ce sentiment d'anormalité et d'artificiel à l'égard du français.

Peu de gens se plaisent à discuter de la Francophonie manitobaine comme concept. Pour la majorité des jeunes Franco-Manitobains, par exemple, les réunions de la dite Francophonie ressemblent drôlement à des rassemblements pour discuter du temps qu'il fait.

Le temps se vit. Un point c'est tout. C'est la base sur laquelle on décide de ce qu'on va faire d'autre. Quand on se parle pendant des années du temps qu'il fait, tout le monde le sait, c'est parce qu'on a rien de mieux à se dire.



Déjà en 1974, le Cercle Molière voulait voir plus loin que la cause. Où en est-on en 1987? *(Photo: la campagne d'abonnement du Cercle Molière. 74-75)*

Lequel des deux paraît plus normal: une assemblée où on parle du fait français ou une assemblée où on discute d'autres préoccupations en français? Dans le deuxième cas, on a l'impression de vivre. Dans le premier cas, c'est l'éternel retour.

C'est justement cet éternel retour qu'une bonne partie des jeunes rejette en bloc. Pour le meilleur ou pour le pire, les jeunes pensent en majoritaires. Le français, comme l'anglais, serait «normalement» un moyen, pas une fin.

Les jeunes Franco-Manitobains sentent tous, à différents degrés, un attachement à cette langue et à cette culture, mais ce n'est pas toujours ancré profondément dans leurs moeurs. Ça ne leur paraît drôlement pas d'ici.

À moins d'avoir vu de leurs propres yeux un endroit où cette langue, cette musique et cette façon de vivre sont «normales», ils ne savent franchement pas où la mettre cette culture-là».

Vous avez connu un jeune au français hésitant qui est revenu d'un voyage au Québec ou en France? Plus reconnaissable. D'un coup, le mot français rime avec quelque chose de naturel, de concret, même de beau. Ils en sont soulagés. Ils ont finalement compris le pourquoi du français.

Mais avant ce déclic, être né francophone au Manitoba, c'est être né entre deux mondes. Particulièrement pour les enfants nés de parents qui croient fermement à cette Francophonie.

Pour ceux-ci, la culture française reste longtemps (*parfois toute la vie*) une chose étrangère à leur contexte quotidien à l'extérieur de la maison familiale.

«Si la télévision française est si importante, demanderait légitimement un jeune Franco-Manitobain à ses parents, pourquoi est-ce qu'aucun de mes amis à l'école n'en parle?»

Quand on grandit dans un monde où nos héros, nos connaissances, notre image de nous, bref notre fierté et notre identité, nous sont transmis par la langue anglaise, qu'est-ce que vous voulez!

Enrichir

Le français chez les jeunes, c'est didactique. L'anglais, c'est divertissant.

Quand ils lisent un mot d'anglais qu'ils ne connaissent pas, c'est une occasion d'enrichir leur vocabulaire. Quand c'est un mot de français qu'il ne comprennent pas, c'est compliqué, frustrant et souvent insultant.

Pour survivre chez les jeunes, le français devra devenir synonyme de progression, d'atout, de complément. Il ne peut pas se permettre d'être évocateur d'un complexe ou d'une petitesse. Il doit représenter une nouvelle ouverture sur le monde.

Il n'a pas de recettes faciles. Mais la clé repose inévitablement sur un changement de notre attitude comme minoritaire.

L'époque des grands rassemblements pour la cause est révolue. Tant mieux. Une fois débarrassé du fardeau de la cause, on trouvera peut-être des raisons plus normales et sûrement plus honnêtes pour inclure du français dans notre quotidien.

C'est quand on ne parlera plus de «Francophonie» qu'on sera en train de la vivre.

Daniel TOUGAS

Sans CLÉ, pas d'expansion pour Techmédia

Roger Dupas, le propriétaire de la compagnie d'imprimerie Techmédia est catégorique. Sans l'aide financière de la Société CLÉ Saint-Boniface, l'expansion de son entreprise n'aurait pas été possible.

La Société CLÉ Saint-Boniface est une société de développement économique local. Son but: aider les entreprises et les organismes locaux à créer des emplois de longue durée.

Afin d'offrir une aide aux entrepreneurs et aux entreprises de Saint-Boniface, la Société CLÉ a reçu, pour l'année 1987 (*sa première année de fonctionnement*), une somme de 220 000$ du gouvernement fédéral pour investir là "où l'aide va faire une différence", explique Gérald Dubé, le directeur de CLÉ.



Gérald Dubé, directeur de CLÉ Saint-Boniface. Deux autres placements d'ici deux semaines...

C'est Techmédia, une compagnie d'imprimerie située boulevard Provencher, qui est la première entreprise à recevoir une aide financière de la Société CLÉ. La somme de 25 000$ a été prêté à "la première entreprise winnipégoise" à offrir un service complet d'imprimerie au laser, "une photocopieuse intelligente".

Les 25 000$ ont servi à acheter une photocopieuse Xerox qui est compatible avec les photocomposeuses au laser. Le nouvel équipement coûte 40 000$. La Caisse populaire de Saint-Boniface a assuré l'autre partie du financement.

SAINT-BONIFACE

"Dans le domaine de l'imprimerie, les institutions financières exigent trois ans en affaires avant de considérer un financement, explique Roger Dupas. Sans la contribution de CLÉ, on n'aurait pas eu la possibilité de financement pour l'expansion."

"En même temps que la nouvelle machine, on voulait aussi embaucher du personnel plus professionnel dans le domaine graphique. Avec l'expansion, ça nous a permis d'embaucher quatre nouvelles personnes."

"Et ce qu'on peut faire maintenant, ajoute Roger Dupas, c'est faire des livres, des rapports, et toutes une gamme de jobs d'imprimerie rapide avec de l'équipement plus moderne et du personnel plus compétent."

Techmédia, fondée en 1984, fonctionnait plutôt comme un courtier en imprimerie jusqu'en juin 1986. Depuis, cette entreprise bonifacienne offre un service complet d'imprimerie rapide: typographie au laser, mise en page et impression. La compagnie emploie sept personnes à plein temps.

Lucien CHAPUT





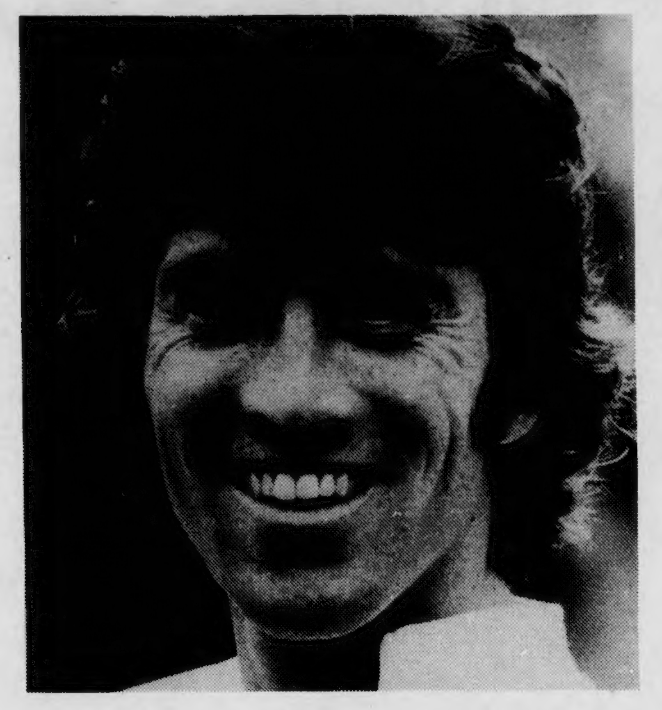
AVIS AUX CRÉANCIERS
EN CE QUI CONCERNE la succession de feu ULRIC MARION, du village de Saint-Jean-Baptiste, au Manitoba.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à la résidence de l'un ou l'autre des exécuteurs testamentaires suivants le ou avant le 1er jour de mars 1987:

Georges Marion
Saint-Malo (Manitoba)
R0A 1T0
ou
David Marion
Saint-Jean-Baptiste (Manitoba)
R0G 2B0

DATÉ à Saint-Jean-Baptiste, au Manitoba, ce 4e jour du mois de février 1987.

GEORGES MARION
DAVID MARION
Exécuteurs


Maurice Paquin

Vivez le Festival du Voyageur

à la télévision de Radio-Canada

Tous les soirs, à 18 h 30, en direct du Rendez-Vous,

télé-relais

Prendra le pouls du Festival!
Venez rire, giguer et danser avec Maurice Paquin

Tous les soirs, il fera le bilan des activités de la veille et vous présentera les artistes invités au Festival:



LUNDI
Marie-Claire Séguin
Denis Côté
Gérald Laroche

MARDI
Zachary Richard
Jacques Lussier
Gilles Gosselin

MERCREDI
Les Danseurs de la Rivière-Rouge
Expresso SVP
Winston Wuttunee
Pierre Chartrand

JEUDI
Cachalot
Patti Kusturok
Pierre David/Odette Coulombe
Tymeux d'la Baie

VENDREDI
Michel Barrette
Small Town Band
Les Mauvais Compagnons
Donald Poliquin

Directeur musical: Normand Dugas
Réalisation: Richard Simoens


Zachary Richard


Les Mauvais Compagnons


Danseurs de la Rivière-Rouge


Marie-Claire Séguin


Odette Coulombe et Pierre David


Cachalot

Michel Barrette


Winston Wuttunee


Radio-Canada
Manitoba

Saint-Boniface illuminé aux



Daniel TOUGAS

Letinsky Café au Cercle Molière, le cocktail oniro-musical de l'auteure winnipégoise Louise Cloutier, vient confirmer ce qu'on soupçonnait depuis Frenchie au mois d'octobre: le CM édition 86-87 n'a pas froid aux yeux.

Dans un éclat de couleurs et de costumes, la pièce apporte un souffle de Broadway et de Las Vegas à la salle Pauline-Boutal. Le scénario, plus un échange d'idées sur divers thèmes qu'un dialogue proprement dit, tient le spectateur allègrement en éternel état de déséquilibre.

C'est dans les chansons que la vraie magie se passe. Sous la prolifique plume du compositeur **Gérard Jean** et la superbe chorégraphie de **Jacques Lemay**, les paroles de **Louise Cloutier** prennent leur essort.

Les messages les plus forts et les plus nuancés passent par la voie musicale: la vulnérabilité de Marilyn Monroe (*This Silly Girl*), le désillusionnement devant la guerre chez Lily Marlene (*Pourquoi un homme vaut mieux qu'un Scotch*), l'anarchie et la prétention de Jacques Prévert (*Le brouilleur de cartes*) et l'optimisme de la finale (*Le p'tit western de l'Ouest*).

Par contre, entre les neufs numéros musicaux bien orchestrés, le spectateur perd parfois le pouls du spectacle. Même si un bon contexte est créé pour passer du coq à l'âne, on sent tout de même le besoin de s'ancrer quelque part, de voir certains sujets approfondis.

Opéra rock

La rapidité avec laquelle on passe en revue divers thèmes (*de la situation du minoritaire au rôle de la prostitution aux mythes de la presse écrite*) pousse le spectateur à voir les chansons comme des moments de répit.

À ce niveau, il aurait été intéressant de voir le Letinsky monté comme un opéra rock à la Jesus Christ Superstar, sans texte.

Les nombreux éléments forts de la pièce seraient ainsi mis en valeur et les personnages encore mieux cernés.

Letinsky réussit à établir une ambiance où le spectateur est prêt à tout. Il est étonnant à quel point, dans ce déséquilibre que maintient la pièce, on est disposé à se laisser toucher, à rire.



Une vue d'ensemble des habitués du Letinsky Café.

La vigueur de la chorégraphie et la sincérité des chansons, ainsi que les petites surprises (*le barman Léo qui se met à chanter du «scat», par exemple*) laissent de très bons souvenirs.

Dans ce genre de spectacle, l'auditoire ne demande rien de plus que des points d'ancrage pour mieux s'envoler.



Ça bouge du côté de l'édition ces jours-ci! Quatre livres viennent de paraître aux Éditions des plaines, deux aux Éditions Louis-Riel et les Éditions du blé préparent une série de causeries données par Bernard Pénisson sur l'histoire franco-manitobaine.

Chez les Plaines, deux nouveaux livres pour enfants: **Le Sorcier** d'Yvonne et Roger Lagassé et **Toba veut voler** de Diana et Robert Freynet. Pour les adultes: **L'Ouest en nouvelles**, un recueil de nouvelles d'écrivains manitobains et de l'Ouest canadien et **Avec plus ou moins de rire** de Maurice Constantin-Weyer.

Côté Éditions Louis-Riel, la maison d'édition des Fransaskois, deux livres de Berthe de Trémaudan sont parus récemment: **Amours et ténèbres** et **Méli-mélo** (*un recueil de poèmes*).

En marge du lancement de son livre **Henri d'Hellencourt, journaliste français au Manitoba** (*1898-1905*) le professeur Bernard Pénisson de France donnera six causeries:

Dom Benoît

- Le 25 février, à 20h, à la Société historique de Saint-Boniface «Politique et Religion: Mgr Langevin et le parti Libéral (1898-1905)»
- Le 26 février, à 19h30, à la Bibliothèque publique de Saint-Boniface «Le livre français en bibliothèque au tournant du siècle».
- Le 1er mars, à 14h30, à Notre-Dame-de-Lourdes «Don Benoit, Notre-Dame-de-Lourdes et le parti Libéral (1898-1905)»
- Le 3 mars, à 19h30, à Sainte-Anne-des-Chênes «La vie d'un colon de France à Sainte-Anne-des-Chênes dans les années 1890»,
- Le 4 mars, à 20h, au Collège universitaire de Saint-Boniface «L'immigration de France au Canada (1882-1929)».
- Une date pour la causerie à Saint-Claude n'a pas encore été confirmée.



Henri D'Hellencourt. Un journaliste français au Manitoba (*1898-1905*).

Doc. En rendant visite à son père qu'elle n'a pas vu depuis longtemps, Catherine (*Merrilyn Gann*) ouvre, en quelque sorte, une boite de Pandore.

Les souvenirs de sa dure jeunesse, avec une mère alcoolique et un père bourreau de travail, ressuscitent sur scène devant elle. Mais il ne s'agit pas de flashbacks traditionnels.

La dramaturge canadienne de renommée internationale, **Sharon Pollock**, est allée un pas plus loin que le simple retour en arrière: Catherine a la possibilité de revivre et de participer de nouveau à sa jeunesse.

Nous voyons deux Catherine sur scène. L'une adulte. L'autre adolescente. Les deux Catherine se parlent entre elles. Et elles vivent, revivent, simultanément des moments tragiques de jeunesse.

Le flashback n'est pas ici un simple effet de scène pour l'auditoire, il fait partie du développement actif de la pièce. Lorsque Catherine adulte parle à ses parents d'il y a 20 ans, ils l'entendent et réagissent.

Catherine ne change pas les événements marquants de sa jeunesse, elle parvient seulement à mieux les comprendre.

La pièce de Pollock réussit, en ce sens, une merveilleuse mise en scène de la réflexion que nous faisons tous sur notre passé.

Centuple

Ces tableaux de jeunesse, dont la chronologie est bouleversée, fait de **Doc** un spectacle d'une rare puissance. Le spectateur met quelques minutes au début à se répérer et à s'habituer à cette technique impressionniste, mais il est repayé au centuple pour son effort.

Tous les rôles sont interprétés avec une force et une vulnérabilité qui illustrent bien les solitudes qu'on vit souvent au sein d'une même famille.

Dans le rôle du père qui fuit ses responsabilités familiales, Tom McBeath incarne un habile mélange d'impuissance tantôt comique tantôt frustrante.

Si vous aimez le drame saupoudré d'humour et que vous n'allez voir qu'une seule pièce de l'autre côté de la rivière, cette année, allez voir **Doc**.

(*Au Manitoba Theatre Centre jusqu'au 28 février*).

Vous avez des événements culturels à signaler? Appelez-moi au 237-4823

flambeaux

Vous avez déjà vu les rues de Saint-Boniface illuminées par une marche aux flambeaux? C'est de cette façon que le Festival du Voyageur inaugurera la fête cette année.

Le public est invité à venir participer à l'événement qu'on a baptisé **«La Marche des retrouvailles»**. Les flambeaux se vendront 1,00$ chacun. Les organisateurs du Festival ont prévu quatre circuits avec départ et arrivée au Parc du Voyageur. Chaque circuit dure environ une heure et quart.

Les marcheurs, qui seront divisés en groupes de quatre, se retrouveront au Parc du Voyageur pour un feu de joie, avec bouffe et spectacle animé par **Vincent Dureault.**

Le départ est au Parc du Voyageur à 19h30, le vendredi 13 février. Bonne marche!



Soulignons également que le défilé du Voyageur aura lieu cette année le samedi 14 février et non le dimanche comme c'était l'habitude. Le défilé sera suivi des cérémonies d'ouverture dans le Parc du Voyageur.



Maurice Paquin sera en tournée festivalienne dans les communautés franco-manitobaines (crime ça rime).

Voici les détails, selon Lorraine Fredette, de Réseau Ouest: **le 13 février**: École secondaire de Saint-Jean-Baptiste à 14h30, Aréna de La Broquerie à 20h30; **le 14 février**: Salle paroissiale de Lorette à 20h30; **le 17 février**: École Norberry à 9h15; **le 20 mars**: École de Saint-Lazare à 13h, salle paroissiale de Saint-Lazare à 20h30; **le 21 mars**: Centre récréatif de Saint-Léon à 20h.



La Tougâterie. *Dans les grandes années du vaudeville à Winnipeg, le Pantages Playhouse Theatre mettait en scène des spectacles des plus originaux.*

Parmi ces spectacles, lit-on dans l'histoire du Playhouse, il y avait des rodéos avec au-delà d'une demi-douzaine de chevaux sur la scène: «featuring bronco busting, trick riding and cattle roping» (!).

L'estrade de bois dur du Playhouse a également supporté le poids de 15,000 gallons d'eau lorsqu'on y présentait des spectacles de nage. Ce réservoir d'eau a servi une fois dans une démonstration de sous-marins miniatures qui tiraient de petites torpilles.

Et on dit que les groupes rock d'aujourd'hui font des choses bizarres sur scène!



En bref. Des toiles de l'artiste manitobaine **Claude Perreault** sont en montre au Main Access Gallery au rez-de-chaussée de Artspace, 100, rue Arthur dans le Vieux marché.

Le pianiste classique québécois **Claude Webster** donnera un récital à la Galerie d'art de Winnipeg, le vendredi 20 février, à 20h.

La redoutable mini-série télévisée qui a créé un mini-scandale, **Amerika** commence le dimanche 15 février. Sortez votre drapeau et votre tarte aux pommes!



Henri Simard du Conseil Saints-Martyrs des Chevaliers de Colomb, hôtes du nouveau Relais des Pionniers au Parc Windsor.

Ça vaut la peine!

Lorsqu'on est assis à une table dans un relais du Festival du Voyageur entouré de bons amis et de bonne musique, on pense rarement à l'organisation qu'a demandé ce relais.

En fait, mieux c'est organisé, moins on y pense!

«Organiser un relais, c'est avant tout un travail d'équipe», explique Robert Balcaen du Club Richelieu de Saint-Boniface. Le Club Richelieu organise depuis une dizaine d'années Le Grenier de l'Abbaye au Centre Notre-Dame, avenue de la Cathédrale.

Environ 120 bénévoles travailleront au bon fonctionnement du Grenier de l'Abbaye du dimanche 15 février au samedi 21. La tâche essentielle du coordonnateur est de veiller à ce que tous les aspects du relais soient en place pour le Festival. Pour ce faire, le Club Richelieu doit planifier longtemps d'avance.

«On commence à y penser à l'automne, explique Robert Balcaen. C'est normalement les artistes qu'il faut contacter en premier. Cette année au Grenier, on a pu obtenir les services des deux musiciens de l'an dernier: Gilles Gosselin et Denis Côté du Québec. On a beaucoup aimé leur musique l'an dernier et on leur a demandé de revenir».

Vu le nombre de bénévoles qu'il faut pour faire fonctionner le Grenier, le Club Richelieu compte chaque année sur la collaboration de divers groupes qui donnent de leur temps.

«Depuis plusieurs années les employés de la Caisse populaire de Saint-Boniface assure le service pour une soirée. Le conseil d'administration du Fort Gibraltar participe aussi et les gens de Ron's Drop-In Centre. Le Grenier compte sur ces organismes pour leur temps et leur énergie. Sans leur aide, ça ne serait pas possible.»

Plus loin à l'est de la ville, les Chevaliers de Colomb des Saints-Martyrs ont mis sur pied un nouveau relais «Le relais des Pionniers» au Parc Windsor. (*Au Centre Prendergast, chemin Cottonwood*).

«C'est la première fois qu'on établit un relais du Festival du Voyageur au Parc Windsor, souligne le coordonnateur des «Pionniers», Henri Simard.

«À mon avis, c'est quelque chose qui manquait. Depuis quelques années il y a les «Bois Brûlés» à Saint-Vital, et ça en prenait un au Parc Windsor. On est fier de pouvoir l'organiser.»

Henri Simard a déjà été vice-président du Festival du Voyageur et a participé à l'organisation du «Relais du Voyageur» au Centre culturel franco-manitobain avec le Conseil Goulet des Chevaliers de Colomb. Il était alors bien placé pour aider à piloter le nouveau Relais des Pionniers.

Afin de trouver des bénévoles, les Chevaliers des Saints-Martyrs ont utilisé un bon vieux moyen, le téléphone. «Nos 150 bénévoles sont surtout des chevaliers, leurs femmes, des amis et des paroissiens.»

On a décidé de tout faire par comité pour éviter que le travail retombe trop sur les mêmes personnes. On a un comité de téléphone, un comité de souvenirs, de cuisine, de sécurité, de publicité, de bar et un comité de char allégorique pour le défilé du Voyageur».

Côté musical, les organisateurs du Relais des Pionniers ont tenu à ce que ce soit des musiciens manitobaines qui animent. Leur choix s'est arrêté sur le groupe Small Town de La Broquerie.



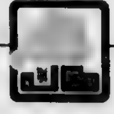
Robert Balcaen du Grenier de l'Abbaye.

«On avait entendu leur chanson «Je me sens bien au Manitoba» à la radio et quelques personnes avaient le disque. On trouvait que leur musique, particulièrement cette chanson-là qui parle des pionniers au Manitoba, irait bien comme thème principal. En plus, c'est un très bon groupe pour faire danser le monde.»

Henri Simard et Robert Balcaen sont tous les deux d'accord pour dire qu'organiser un relais, c'est un trvail assez exigeant. Mais le relais est la source principale de prélèvement de fonds pour leur organisme, le Club Richelieu et les Chevaliers de Colomb de Saints-Martyrs.

C'est en ce sens qu'ils ne perdent jamais de vue les gens moins fortunés à qui ils viennent en aide pendant l'année.

«Les gens qu'on aide finissent par s'attendre à notre aide, conclut Robert Balcaen. Il y a une sorte de contrat moral qui existe entre nous. Le relais c'est parfois taxant. Mais dans le fond, ça vaut la peine!»



LE CALENDRIER PROVINCIAL

FÉVRIER

Winnipeg: le YWCA organise des rencontres hebdomadaires le matin avec conférenciers, café et discussion, un service de garderie est offert. (Appelez: YW Neighbors au 943-0381).

Saint-Boniface: Le Cercle Molière présente «Letinsky Café» de Louise Cloutier, à 20h, jusqu'au 14 février.

Winnipeg: «Recent Work» de Steve Higgin, à la galerie 1.1.1. à l'Université du Manitoba, jusqu'au 25 février.

Winnipeg: le Manitoba Theatre Centre (Mainstage) présente «Doc» de Sharon Pollock, à 20h, jusqu'au 28 février.

Winnipeg: Actor's Showcase présente la pièce pour enfants «Invisible Kids» de Dennis Foon, au théâtre Gas Station, jusqu'au 15 février.

Saint-Boniface: Exposition de photos organisée par le Club Photo du Collège de Saint-Boniface, tous les midis de 11h30 à 13h30 et les soirs de 19h à 22h, au local S139 du Collège universitaire de Saint-Boniface.

Winnipeg: le Planétarium du Manitoba présente «Beyond the Fourth Dimension», spectacles à 15h et à 19h45 du mardi au vendredi, et à 13h, à 14h30, à 16h, et à 19h45 les samedi, dimanche et jours fériés, jusqu'au 7 juin, (pas de spectacle le lundi).

Winnipeg: l'exposition «Monument to an Unknown Poet» de Dale Amundson, à la galerie Plug-In, jusqu'au 15 février.

Winnipeg: Exposition Sheila Butler: Paintings 1986, à la Galerie d'art de Winnipeg, jusqu'au 26 avril

Ste-Anne: «Pré-Festival 87», une semaine d'activités culturelles: journée pour la famille, spectacles de Maurice Paquin, vernissage au Centre culturel de Ste-Anne, du 7 au 14 février. (Claire: 422-8847).

Vendredi 13

Winnipeg: la troupe de théâtre «Theatre X» présente une soirée d'improvisation, au 160, rue Princess (le Prairie Theatre Exchange), à 23h.

Winnipeg: l'Orchestre symphonique de Winnipeg présente «Musically Speaking #5», à la salle du Centenaire, à 20h.

Winnipeg: «Death in Venice» au Cinema 3, angle Sherbrooke et Ellice, jusqu'au 19 février, à 20h.

Saint-Boniface: Ron Paley au Foyer du Centre culturel franco-manitobain.

Winnipeg: Actor's Showcase présente la pièce pour adolescents «Skin», au théâtre Gas Station, à 20h.

Vendredi 13

Winnipeg: L'organisation Salvaide présente un «Coffee House» au 818, rue Arlington, avec animation et musique, de 21h à 1h.

Saint-Boniface: Le Festival du Voyageur, jusqu'au 22 février.

Samedi 14

Saint-Boniface: Ron Paley au Foyer du Centre culturel franco-manitobain.

Winnipeg: Actor's Showcase présente la pièce pour adolescents «Skin», au théâtre Gas Station, à 20h.

Winnipeg: «Bicycle Thieves», un film de Vittorio de Sica, (Italie, 1948), à la Galerie d'art de Winnipeg, à 20h, en italien avec sous-titres anglais.

Winnipeg: L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente «Seagram Pops #5», à la salle du Centenaire, à 20h.

Winnipeg: L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente «Family Pops #5», à la salle du Centenaire, à 14h.

Winnipeg: «Bicycle Thieves», un film de Vittorio de Sica, (Italie, 1948), à la Galerie d'art de Winnipeg, à 20h, en italien avec sous-titres anglais.

Lorette: Festival des coeurs avec Maurice Paquin, à la salle paroissiale de Lorette, à 20h30. Coût d'entrée: 7,00$, un buffet sera servi. (Pour des billets composez le 878-3509 ou le 878-2951).

Winnipeg: Atelier organisé par Salvaide «El Salvador: Getting to Know It» (conférences sur la situation au Salvador), au 880, av. Notre-Dame, de 8h30 à 16h30 (Frais d'inscription 15,00$)

Saint-Boniface: Spectacle-danse avec l'orchestre C-Weed, au Rendez-Vous dans le cadre du Festival du Voyageur, à 20h30.

Winnipeg: la troupe de théâtre «Theatre X» présente une soirée d'improvisation, au 160, rue Princess (le Prairie Theatre Exchange), à 23h.

Dimanche 15

Saint-Norbert: La Fédération provinciale des comités de parents organise une soirée sociale, avec bar payant à 17h, souper cajun et une soirée animée par Hadley Castille et son orchestre, en la salle paroissiale de Saint-Norbert (Billets 12,50$ disponibles au bureau de la FPCP, salle 1009 du Collège de Saint-Boniface, 237-9666).

Winnipeg: Le Vancouver Chamber Choir donnera un spectacle avec les Winnipeg Singers intitulé «Choral Works of Five Centuries», à 20h, au Young United Church.

Saint-Boniface: La ligue féminine catholique aura sa rencontre annuelle costumé du Festival, à midi, au Club La Vérendrye, l'orateur invité: Marcien Ferland du Théâtre de la Prairie (France: 233-5183).

Saint-Léon: Lancement du livre historique «Un siècle d'éducation -les écoles de Saint-Léon» au Club Simon-Nivon, à 14h30.

Lundi 16

Saint-Boniface: Spectacle avec la chanteuse québécoise Marie-Claire Séguin, au Rendez-Vous dans le cadre du Festival du Voyageur, à 20h30.

Mardi 17

Saint-Boniface: Spectacle de Zachary Richard, au Rendez-Vous dans le cadre du Festival du Voyageur, à 20h30.

Winnipeg: L'Orchestre de chambre du Manitoba présente le pianiste Janusz Skowron en récital, à 20h, en la salle Provencher de l'Hôtel Fort Garry.

Mercredi 18

Saint-Boniface: Spectacle-danse avec les Danseurs de la Rivière-Rouge et Pierre Chartrand, au Rendez-Vous dans le cadre du Festival du Voyageur, à 20h30.

Saint-Boniface: Le «Grou John» Band (Annette et Paul Campagne et Johnny Comeau), au Foyer du Centre culturel franco-manitobain, jusqu'au 21 février.

Winnipeg: L'exposition «Never Trust a Hippie» de Barb Hunt, à la galerie Plug-In, jusqu'au 28 février.

Winnipeg: Les Danseurs contemporains présentent «With a Twist, On the Rocks», au théâtre Gas Station, à 20h, jusqu'au 28 février.

Jeudi 19

Saint-Boniface: Concours annuel canadien de Barbus, au Rendez-Vous dans le cadre du Festival du Voyageur, à 20h30.

Winnipeg: la troupe de théâtre «Theatre X» présente une soirée d'improvisation, au 160, rue Princess (le Prairie Theatre Exchange), à 23h.

ATTENTION!

*Comme nous l'expliquions lors du lancement du CALENDRIER PROVINCIAL, il revient aux organisations de veiller à envoyer **par écrit** les détails essentiels des activités qu'elles souhaitent voir annoncé **GRATUITEMENT**.*



La caisse cherche 100 000$

La caisse pop de Haywood va lancer une campagne pour trouver plus de 100 000$ de dépôts. La décision a été prise par la cinquantaine de personnes présentes à l'assemblée annuelle lundi 9.

L'actif de la caisse tourne grosso modo autour de 1 700 000$ depuis une couple d'années. Il existe une demande pour des prêts, mais la caisse n'a guère d'argent à prêter. Alors pour attirer des dépôts, la caisse vas proposer un taux de 8¾% pour un an.

HAYWOOD

«Lorsqu'on aura ramassé au moins 100 000$, ça va aller beaucoup mieux. C'est-à-dire qu'on aura assez d'argent pour satisfaire les demandes de nos membres et on pourra donner des taux d'intérêt aussi avantageux que ceux de Saint-Claude. Comme ça, les gens seront capables de faire affaire chez eux», commente le gérant, Paul Dedieu.

De fait, la caisse de Haywood doit tenir compte de la caisse de Saint-Claude, située à quelque 10 kilomètres. «Il y a un seul magasin à Haywood, alors des membres vont magasiner à Saint-Claude et en profitent pour aller à la caisse. Il y a des sociétaires de Saint-Claude qui font la même chose. Mais ça ne s'équilibre pas», précise le Haywoodien de 49 ans.

Les affaires de la caisse de Haywood se déroulent essentiellement sous le signe de la stabilité. Le nombre de membres fluctue autour de 410 sociétaires. Une cinquantaine en moyenne participent aux assemblées annuelles depuis une dizaine d'années, indique le gérant depuis 1980.

Pour l'exercice financier octobre 85-septembre 86, la caisse a enregistré un bénéfice net de 3 475$. Une somme versée à la réserve, qui s'élève maintenant à 32 700$, soit 2 pour cent de l'actif. Les experts recommandent une réserve de 5 pour cent.

Si l'actif a connu dernièrement une légère baisse, c'est principalement dû, explique Paul Dedieu, au fait que certaines personnes âgées ont décidé de céder des biens à leurs enfants (*qui ne restent pas tous à Haywood, évidemment*). Les dépositaires principaux sont des personnes à la retraite. «Un petit groupe de gens représente la grande partie de l'actif», précise le gérant.

La caisse de Haywood fonctionne avec deux employés à temps plein et une personne à mi-temps. À cause du montant de transactions, il n'est pas rentable que la caisse s'informatise.

Il n'est pas question dans un proche avenir que la caisse devienne une succursale de Saint-Claude. «Ça a déjà été discuté il y a quelques années. Mais une succursale, c'est pas ouvert tous les jours», note Paul Dedieu.

Le président sortant, Marcel Dufault est devenu vice-président, tandis que l'ex-vice-président Raymond Souque a accédé à la présidence. Les conseillers sont Raymond Massinon, Roland Poirier et Albert Rouire.

Bernard BOCQUEL





En toute liberté

Vous cherchez des pistes pour régler des problèmes personnels?

Écrivez à
En toute liberté
a/s La Liberté
C.P. 190 R2H 3B4
(Les lettres peuvent être anonymes et de toute façon la confidentialité sera respectée).

En toute liberté Joanne Brien vous répondra dans le journal.



Festival du Voy

LES RELAIS

Relais des Pionniers
Organisé par:
Les Chevaliers de Colomb Conseil Sts-Martyrs



Small Town
Tony Beaulieu

du 14 au 21 février
Centre Prendergast, 906, Cottonwood

Grenier de l'Abbaye
Organisé par:
Le Club Richelieu de Saint-Boniface

Centre récréatif Notre-Dame
271, avenue de la Cathédrale
du 15 au 21 février



La Cabane de Bois d'la famille aux Pois



Centre culturel franco-manitobain
Salle Antoine-Gaborieau, 340, boulevard Provencher
du 16 au 21 février

Poste de la Rivière-Rouge
Parc du Voyageur (Whittier)
RELAIS FAMILIAL
avec l'aide de
Club Kinsmen/Club Kiwanis
du 14 au 22 février
Artistes invités:

Les Intrépides, Le 100 Nons, Jacques Lussier, Les Mauvais Compagnons, Expresso S.V.P., Hadley Castille, Musik Plus, Pierre David et Odette Coulombe.

Relais du Voyageur
Auberge des voyageurs (Cadjins)
Organisé par:
Les Chevaliers de Colomb Conseil Goulet



Hadley J. Castille (soirée)
Patty Kusturok, Yvette Carrière, Marcel & Richard Pattyn (matinée)

Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
du 15 au 21 février

Chez les Bois Brûlés
Organisé par:
Chevaliers de Colomb Conseil St-Eugène



Les Tymeux d'la Baie

Free Lance

Salle St-Eugène
1009, chemin St-Mary's
du 18 au 21 février

ageur du 13 au 22 février

Auberge du Violon



Organisé par:
Les Chevaliers de Colomb
Conseil Saint-Boniface

Salle Langevin
dans la Résidence Langevin
210, rue Masson
du 14 au 21 février

Concours quotidien de violoneux

La Rame de Nuit

Organisé par:
Associations des Étudiants du CSB Inc.





Les Mauvais Compagnons

Gymnase secondaire du Collège de Saint-Boniface
196, avenue de la Cathédrale
du 16 au 21 février

P'tit Bal du Voyageur

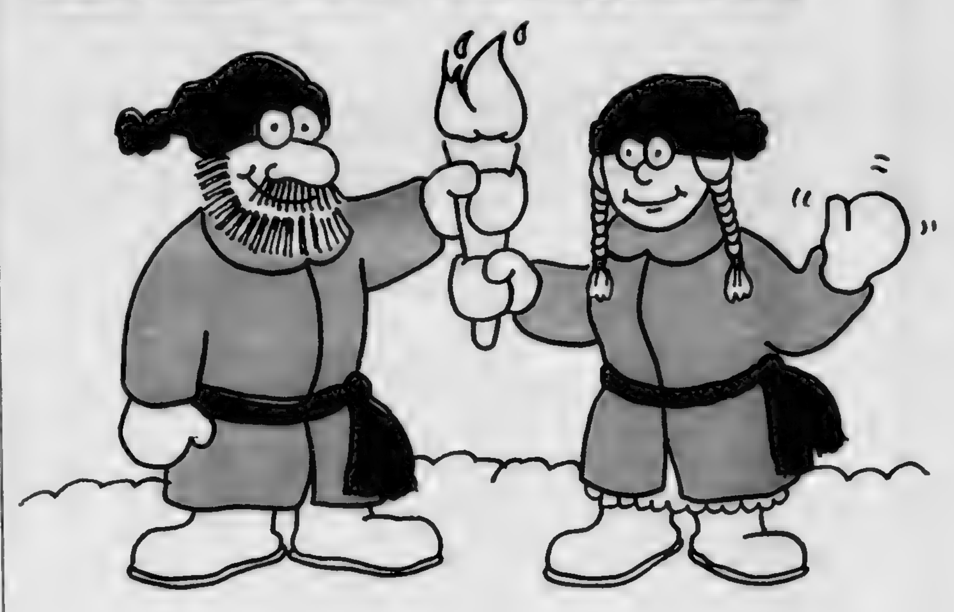
Organisé par:
L'Association no 127 des Canadiens de naissance

Club LaVérendrye
614, rue Des Meurons

Musique: Marcel Pattyn
Samedi 21 février



Marche des retrouvailles



Vendredi 13 février
à 19:30 heures

Départ du Parc du Voyageur

Nouvelle activité pour tout le monde afin d'inaugurer le Festival et illuminer les rues de Saint-Boniface

4 circuits différents avec départ et arrivée au Parc du Voyageur

Flambeau: 1,00$/chacun

Une marche inoubliable pour tous les participants.

FEU DE JOIE ET SPECTACLE AU PARC DU VOYAGEUR

pour tous les participants de la «Marche des retrouvailles» de 21 à 23:30 heures.

Maître de cérémonie: **Vincent Dureault**

Défilé du Voyageur

Thème:
«VERS DU NOUVEAU PAYS»
Samedi 14 février
à 12 heures

Route du 18e défilé du Voyageur 1987:
Départ du Palais législatif; vers l'est sur Broadway, sud sur Main, est sur Marion, nord sur Taché, est sur Provencher, nord sur St-Joseph jusqu'au Parc du Voyageur.

Faites voir votre macaron

Avec l'achat de votre macaron de participation 1987 (adultes 3,00$; enfants, étudiants, âge d'or 1,25$) vous aurez droit à l'ENTRÉE GRATUITE à certaines activités du Festival et à un rabais de 1,00$ à d'autres.
Faites voir votre macaron pour ENTRER GRATUITEMENT aux endroits suivants:

- **Exposition et vente d'artisanat à la Cathédrale**
- **Télé-Relais au Rendez-Vous***
- Poste de la Rivière-Rouge
- Parc du Voyageur
- Fort Gibraltar

Macarons disponibles aux:
relais, détaillants de souvenirs,
bureaux du Festival

ÉPARGNEZ 1,00$ à tous les relais

* Ne s'applique pas aux spectacles en soirée au Rendez-Vous.

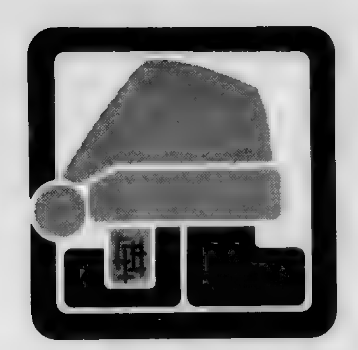


Montrez votre macaron à Paris

Air Canada, avec la participation du Festival du Voyageur, offre en prix un voyage pour deux personnes à Paris.

L'Agence de Voyage D'Eschambault se chargera de tous les préparatifs; ils réserveront deux places sur l'envolée Air Canada de votre choix ainsi qu'une chambre d'hôtel pour deux nuits à Paris.

Pour participer, vous n'avez qu'à acheter un macaron de participation du Festival du Voyageur 1987, disponible aux sites d'activités et chez les détaillants de souvenirs du Festival. Remplissez votre coupon et déposez-le dans les tonneaux de tirage spéciaux situés au Parc du Voyageur, au Rendez-Vous, 768, avenue Taché, ou au Centre culturel franco-manitobain, 340, boul. Provencher. **Air Canada**



Festival du Voyageur

du 13 au 22 février

Le Rendez-Vous

Spectacles — 768, avenue Taché

C-Weed	14 février,	20:30 heures, 10$
Concours violon et gigue	15 février,	12 heures, 6$
La Brasserie	15 février,	20:30 heures, 8$
Marie-Claire Séguin	16 février,	20:30 heures, 10$
Zachary Richard **À GUICHET FERMÉ**	...er,	20:30 heures, 10$
Les Danseurs de la Rivière-Rouge	18 février,	20:30 heures, 8$
Concours annuel canadien des barbus	19 février,	20:30 heures, 7$
Farcetival	20 février,	20:30 heures, 10$
Edith Butler	21 février, Matinée: / Soirée:	14 heures, 10$ / **À GUICHET FERMÉ**

Réservations 233-9214 Visa — Mastercard

Courses internationales Voyageur de chiens attelés

Organisé par:
Voyageur Sled Dog Club Inc.
Sanctionné par:
International Sled Dog Racing Association



Samedi 14 février et dimanche 15 février
de 11 à 16 heures
Parc du Voyageur
Entrée: gratuite avec macaron de participation.
Veuillez laisser tout animal domestique à la maison ou dans la voiture.
Commandité par **Petro-Canada et Golden Chunks Dog Food**





Le Canot

768, avenue Taché

DÎNER du 16 au 20 février de 11:30 à 15 heures

* * *

SOIRÉE du 16 au 21 février de 19 à 22 heures



O. Coulombe et P. David

Commandité par:





Concours du Meilleur

Du 16 au 20 février
de 19:30 à 21:30 heures
Finales le 21 février à 14 heures
au **Poste de la Rivière-Rouge**
(Parc du Voyageur)

2 catégories: - homme
- femme

6 épreuves:
- sciage de la pitoune
- tir au poignet
- bataille de coqs
- lancer de la hache
- lutte indienne
- jambette

Les concurrents doivent être âgés de 18 ans ou plus
Commandité par:
La Brasserie Carling O'Keefe Ltée



Parc du Voyageur

Du 13 au 22 février

Des activités pour toute la famille

jusqu'à 22 heures

- Glissoire
- Patinoire
- Montagne de neige
- Bric-à-Brac (tente d'artisanat et de bricolage)
- Tradi-son (tente spectacle)
- Poste de la Rivière-Rouge
- Concours du Meilleur
- Fort Gibraltar
- Taïaut (Tally-Ho)
- Promenades en traineaux à chiens
- Vieux Fort William
- Lower Fort Garry
- «Sledge Hockey»

HÉBERT
TACHÉ
RENDEZ VOUS
ST-JOSEPH
AUBERT









Artisanat

Sous-sol de la Cathédrale
190, avenue de la Cathédrale
Du 15 au 22 février

Venez rencontrer et encourager des artisans de chez-nous!

Sculptures sur neige

(Parc Provencher)
Venez admirer les oeuvres hivernales
30 sculptures **«compétitions»**
et 30 sculptures **«professionnelles»**



L'espoir de l'ultime série

Rendez-Vous 87, c'est juste pour vous mettre l'eau à la bouche. En septembre, il y aura le quatrième tournoi Coupe Canada. Et ensuite? Je vous l'assure, Alan Eagleson nous réserve des surprises.



André BRIN

VOL 86-87

Dans le grand plan du «Eagle», les tournois qui font surface d'année en année n'ont qu'un petit rôle. C'est une façon de rester en contacte avec les organisateurs soviétiques. Après tout, ces tournois sont les seuls qui mettent aux prises les meilleurs joueurs de hockey au monde.

Eagle ne sera jamais satisfait cependant. Ce qu'il veut, c'est le combat ultime, une véritable Série Mondiale. Une série de huit matchs mettant aux prises les champions de la ligue soviétique (*c'est-à-dire l'Armée Centrale, c'est-à-dire l'équipe nationale*) et l'équipe championne de la Ligue Nationale. En jeu: **la Coupe Stanley.**

Le rêve de Eagleson a de nombreux mérites. Ce serait du hockey de qualité comme on n'en aurait jamais vu. Mais, tristement, il se peut qu'Eagle ne réussisse jamais son coup. Trop de facteurs entrent en jeu.

La saison de hockey dure déjà jusqu'en juin. Imaginez la réaction du rédacteur en chef si je lui remettais des articles de hockey ne plein juillet. Déjà, c'est de trop en juin.

Se plaignent

Pour assurer cette série mondiale, il faudrait que le nombre d'équipes qui accède aux séries éliminatoires soit sérieusement réduit.

Les Kings de Los Angeles se plaignent parce qu'ils ont de la misère à occuper la quatrième place dans la division Smythe. On doute qu'ils accepteraient un plan qui ne permettrait que huit équipes dans les éliminatoires. Questions de finances.

Eagleson doit trouver un format qui plaira à tout le monde. Les équipes qui ne participent pas aux séries doivent être compensées. Sinon, la Ligue risque de tomber à dix équipes. Cette situation n'est pas dans les plans immédiats de la Ligue Nationale.

Ça m'énerve

Mais les fonds se trouvent peut-être justement dans la série elle-même. Si la série connaissait du succès aux États-Unis, les possibilités avec la télévision américaine deviendraient très attrayantes. Les différents postes américains se battraient pour pouvoir téléviser une finale Islanders-U.R.S.S.

Mais, pour le moment, le risque ne vaut pas le coup pour la Ligue Nationale. John Ziegler n'est pas réputé pour son ingéniosité ni pour son sens du marketing.

Le plan de Eagleson continue son bout de chemin. En attendant il a fallu se contenter du Rendez-Vous 87, d'une équipe formée à la dernière minute. On a avancé des excuses avant même que la série soit entamée. On va continuer d'espérer pour l'ultime série.

■ ■ ■

5 sur 5. *Dale Hawerchuk des Jets s'est retrouvé avec le quatrième trio à Rendez-Vous. C'est probablement la première fois de sa vie. Bienvenu au monde Ron Wilson.*

Vite, sans consultez vos statistiques, nommez deux ailiers droits avec les Penguins de Pittsburgh. Non, Chabot, c'est un centre. Simpson aussi, Errey, c'est un ailier gauche. Moi, je n'ai réussi qu'à en nommer un: Frawley. Un côté droit triste pour Mario «Le Magnifique».

Quand Perry Turnbull est retourné au jeu, beaucoup se sont demandés comment ils se conformerait au style discipliné de Dan Maloney. Le verdict est rentré. Turnbull ne s'est pas conformé au style Maloney. C'est toujours le même Turnbull. Il joue toutes les positions à la fois et n'aboutit à rien.

La meilleure description de Turnbull: un accident qui met du temps à arriver.

Coût des nécrologies:
10$ pour 100 mots: 20$ pour 150 mots. **Photo:** 8$.

HANOVER-TACHÉ

Division Sud

Classement général
(au 10 février 1987)

	G	P	N	T
Saint-Malo	20	6	0	40
Grunthal	17	9	0	34
La Broquerie	11	14	0	22
Saint-Pierre-Jolys	10	14	1	21
Mitchell	3	21	0	6

Classement individuel
(au 5 février 1987)

	B	P	T
Denis Trudel, ***St-Malo***	36	45	81
Art Coulombe, ***St-Malo***	26	48	74
Gilbert Dubé, ***La Broquerie***	24	40	64
Jean Coulombe, ***St-Malo***	28	32	60
Tim Wiens, ***Grunthal***	31	25	56
Edwin Froese, ***Grunthal***	26	23	49
Marvin Kornelson, ***Grunthal***	11	37	48
Fernand Piché, ***La Broquerie***	19	27	46
Dan Banman, ***Mitchell***	26	20	46
Robert Bérard, ***St-Pierre***	26	18	44
Roger Taillefer, ***La Broquerie***	26	18	44

Division Nord

Classement général
(au 10 février 1987)

	G	P	N	T
Ste-Anne	20	6	0	40
Landmark	19	6	1	39
Steinbach	10	15	1	21
I-d-Chênes	8	17	1	17
Lorette	7	18	0	14

Classement individuel
(au 5 février 1987)

	B	P	T
Curt Brandt, ***Landmark***	27	33	60
Denis Lajoie, ***Ste-Anne***	25	34	59
Peter Kehler, ***Landmark***	20	34	54
Marc Nault, ***Ste-Anne***	25	28	53
Dave Naaykens, ***Lorette***	21	29	50
Gary Brandt, ***Landmark***	22	28	50
Michel Pattyn, ***Ste-Anne***	21	27	48
Aimé Plett, ***Landmark***	19	28	47
Rick Kornelson, ***Steinbach***	24	22	46
Ron Simard, ***Lorette***	25	19	44

Classement général
(au 5 février 1987)

	G	P	N	T
Gladstone	13	4	1	27
Notre-Dame	13	6	1	27
Somerset	9	7	2	20
Holland	8	6	3	19
Saint-Claude	8	7	3	19
Bruxelles	8	7	2	18
Oakville	7	9	3	17
MacGregor	7	9	2	16
Mariapolis	0	16	1	1

SOUTH CENTRAL INTERMEDIATE

Classement individuel
(au 5 février 1987)

	B	P	T
Mike Pasowitsky, ***Gladstone***	29	28	57
Michel Vigier, ***Notre-Dame***	19	34	53
Jean Delaquis, ***Notre-Dame***	22	30	52
Tim Laing, ***Oakville***	31	17	48
Blake Spiller, ***Gladstone***	24	19	43
Lucien Mangin, ***Bruxelles***	21	23	44
Larry Jonasson, ***MacGregor***	26	18	44
Shawn Hulme, ***MacGregor***	16	26	42
Rob Dufresne, ***Oakville***	23	17	40
Jim Gorie, ***Holland***	19	21	40
Doug McLeod, ***Gladstone***	13	26	39
Dick Comte, ***Notre-Dame***	14	24	38
Terry Beernaerts, ***Holland***	19	17	36
Richard Ricard, ***St-Claude***	13	21	34
Tim Bochman, ***MacGregor***	15	18	33
Marcel Routhier, ***Somerset***	19	14	33

La Liberté, le journal de l'année de l'Association de la presse francophone hors Québec.

RED RIVER VALLEY INTERNATIONAL

Classement général
(au 10 février 1987)

	G	P	N	T
St-Jean-Baptiste	14	3	1	29
Ste-Agathe	11	4	2	24
Altona	6	10	1	13
Dominion City	2	16	0	4






Gilbert Perrin
Représentant
Rés.: 233-6482


Michel Bohémier
Représentant
Rés.: 1-878-2029


Lucille (Emond) Merritt
Représentante
Rés.: 284-3034


Georges Bohémier
Courtier
Rés.: 237-7286


Solange Perrin
Réceptionniste


Isabelle Fiola
Administratrice

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette Lewis
Avocats-notaires
Pierre J. Deniset B.A., LL.B
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
Carla R. Lewis B.A., LL.B.
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4
TÉL.: 233-0614


Hogue • Kushnier
Avocats et notaires
Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Susan D. Baragar, B.A., LL.B
Gérald L. Chartier, B.A., LL.B.
Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
R.H. McCULLOCH
M.T. O'NEILL
Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)
200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-4359

François Avanthay LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

ASSUREURS

Assurances Aurèle Desaulniers Ltée
390, boul. Provencher.
Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - Grêle
CIS AUTOPAC

COMPTABLES AGRÉÉS

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593
Bureaux à travers le Canada, Ward Mallette
Représentants internationaux, Binder Dijker Otte & Co.


Coopers & Lybrand
comptables agréés
Associés
Raymond A. Cadieux, c.a.
André G. Couture, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

1549, chemin Sainte-Marie
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

DR E.M. FINKLEMAN et DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Comptables en management accrédités

R.T. ROBERT & COMPANY
comptables en management accrédités
R.T. Robert, c.m.a./R.A. Balcaen
Services complets de conseils en finances et en gestion pour particuliers et sociétés.
(204) 237-6053
712, chemin St. Mary's
Winnipeg, Manitoba R2M 3N1

TRADUCTEURS AGRÉÉS



Mani-mot
Traducteurs agréés
232, La Vérendrye
Winnipeg, MB
R2H 0B7
233-8710

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, diners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

La Liberté à votre service

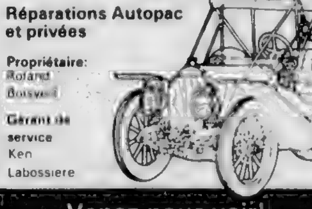

La Liberté, c'est la façon efficace de rejoindre et d'élargir votre clientèle francophone!
Pour des recommandations précises, appelez moi au 237-4823.
Andrée Gilbert


Pour tous vos besoins
- annonces
- dépliants
- rapports
- logo
- affiches

à votre service au 237-4823
David McNair

GARAGISTES

BOISVERT TRANSMISSION
Robert & Norbert Touchette propriétaires
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

Mint Auto Body
situé près de la Monnaie royale «Chez Mint, c'est mint»
1595, chemin Niakwa
Tél.: 256-4349
Réparations Autopac et privées

Propriétaire: Rolland Boisvert
Gérant de service Ken Labossiere
Venez nous voir!

MÉTIERS

LES CLÉS BLEUES
«Secrétariat services»
Dactylographie, traduction, et traitement de textes.
Téléphonez 237-9327 (bureau) ou 233-1775 en soirée et fin de semaine.


ENTREPRISES NOEL
Services de secrétariat rédaction de lettres, dactylographie de travaux universitaires, de lettres, de documents, traduction, photocopies.
CLAIRE NOEL
30, rue l'Arena
Case postale 93
Ste-Anne, MB
R0A 1R0
tél.: 422-5750
(rés.) 422-8574

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425


Rolly's Transistor Services
Réparations de VCR BETA, VHS de toutes marques
Tél.: 237-4484
83A, chemin Ste-Anne
Winnipeg (Manitoba)

AGENTS D'IMMEUBLES


L'Immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boite postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 433-7899
• ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc...

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

PONTIAC BUICK GMC
Birchwood MOTORS
DENIS VERRIER
Gérant des ventes
2554, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3J 0N8 (204) 837-5811

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD
REPRÉSENTANT JOHN DEERE
VENTES ET SERVICE
"NOTHING runs like a Deere"


Lot 149
Chemin du Périmetre
C.P. 58
Saint-Vital (MB)
Tél.: 255-0260
Michael Guertin


Claude P. Lépine
Représentant
Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)
Autos neuves & usagées

La glace artificielle a rapporté

Sans la glace artificielle, le comité de l'aréna aurait dû se passer d'un des meilleurs carnavals. Une telle constatation a donné un relief particulier aux cérémonies d'inauguration de la glace artificielle la fin de semaine passée.

Car pour Arthur Gautron, le secrétaire du comité de l'aréna, il ne fait aucun doute que la "très bonne participation" est en partie due au temps clément. Et il sait de quoi il parle, puisqu'il participe à l'organisation du carnaval depuis les débuts, voilà près d'une vingtaine d'années. *(La glace artificielle est en place depuis février 86. Coût de l'opération est de 170 000$.)*

Bien que les chiffres officiels ne soient pas encore disponibles, Arthur Gautron évalue le profit du carnaval à quelque 5 000$ (*4 500$ l'an dernier*). L'argent est utilisé pour payer une partie des dépenses et des améliorations à la patinoire. Le montant exact de profit sera rendu public à l'assemblée annuelle prévue vers la mi-avril.

Outre les matches de hockey mineur à tous les niveaux, quatre parties de hockey senior, un tournoi de ballon-balai, la danse du carnaval, la fête a été marquée par le couronnement de la reine. La couronne est portée par Lisa Dacquay, accompagnée des princesses Anita Debusschere et Renée Cormier. Pat Major de Haywood a gagné 100$ dans le cadre d'une compétition de lancers de précision.

SAINT-CLAUDE

Le comité de l'aréna, qui a organisé le carnaval, est formé de: André Philippot (*président*), Roland Rouire (*trésorier*), Arthur Gautron (*secrétaire*), Guy de Rocquigny, Lloyd Laing, René Robidoux, Rhéal Robidoux, Lionel Rey, Lionel Dion, Roland Dequier, Ronald Rosset, Lucien Labossière, Louis Bernard, Gary Green, Daniel Dupasquier.

BB

VITE LU VITE SU

Ile-des-Chênes. Les profits du récent carnaval ont été estimés à quelque 3 700$ par la trésorière du comité, Lorraine Gareau.

L'argent servira à payer une partie des améliorations que le comité de l'aréna espère entreprendre bientôt.

Son président, Sandy Wallace, indique que l'amélioration du système de chauffage, qui coûterait environ 20 000$, est une priorité. L'aréna fonctionne avec un budget avoisinant 60 000$. Rappelons que Francine Leclaire a été couronnée reine du carnaval.

télé-horaire du lundi 16 février au dimanche 22 février

Radio-Canada Manitoba

du lundi au vendredi

10h00 À votre rythme
10h30 Passe-partout
Midi Première édition
12h30 D'une série à l'autre:
17h00 Le vagabond
18h00 Ce Soir Manitoba
21h00 Le Téléjournal suivi de Le point, de la météo et des sports

lun. 16 fév.

18h30 Télé-relais
En direct du Rendez-Vous. Prenez le pouls du Festival en compagnie de Maurice Paquin et de ses nombreux invités. Réal. Richard Simoens.

19h00 L'agent fait le bonheur
Les amies de Mireille lui organisent une fête surprise à l'occasion de son mariage.

19h30 Poivre et sel
Les records Guinness. Au moment où l'on va rendre hommage à Marie-Rose, Hector tente de se faire inscrire dans le livre des records Guinness.

22h15 Le Parc des Braves
Colette est de plus en plus séduite par le charme de Camille Duclos.

22h45 Décibels

23h15 Jeux d'hiver du Canada
En direct du Cap Breton.

23h45 Cinéma
Casque d'or. Avec Simone Signoret, Serge Reggiani. Casque d'or est l'amie d'un membre d'une bande bien organisée.

mar. 17 fév.

18h30 Télé-relais

19h00 La clé des champs
Rencontre. Thérèse, coiffeuse et cartomancienne, reçoit depuis quelque temps des messages en provenance d'autres mondes.

19h30 Ultraquiz lance et compte

20h00 Le matou
(3e de 6).

22h15 Dallas
Un Ewing reste un Ewing.

23h15 Jeux d'hiver du Canada

23h40 Cinéma
Les Ringards. Comédie avec Mireille Darc. L'épouse d'un inspecteur de police obtient un emploi à la commission de libération conditionnelle et prend en charge les bandits que son mari a écroués.

merc. 18 fév.

15h30 Émission spéciale
Le budget fédéral.

18h30 Télé relais
Voir annonce

19h00 Star d'un soir

20h00 Insolences d'une caméra

20h30 Le sens des affaires

22h15 Bestsellers
Le Nord et le Sud. (11e de 12). Billy presse Brett de l'épouser mais leur union subit des retards provoqués par Ashton et par la situation politique.

23h15 Jeux d'hiver du Canada

23h40 Carte d'identité

0h10 Cinéma
Nous maigrirons ensemble. Comédie. Avec Peter Ustinov et Bernadette Lafont. Un cinéaste constate qu'il a pris de l'embonpoint. Il se décide à suivre un régime. Il essaie différentes méthodes sans succès, mais ses mésaventures l'amènent à faire la connaissance d'une jeune femme qui jette son dévolu sur lui.

jeu. 19 fév.

18h30 Télé relais
Voir annonce.

19h00 Manon
Méo et Juliette ou les quatre mousquetaires. Méo le nouvel ami de Juliette, vient s'installer à l'appartement. Gerry et Manon supportent difficilement cette nouvelle vie.

19h30 Les grands films
Le meilleur. Drame sportif. Avec Robert Redford et Robert Duvell. En 1924, un jeune campagnard va rejoindre un club de baseball en rêvant d'une glorieuse carrière. Il se fait blesser par une femme névrosée qui lui tire dessus. Quinze ans plus tard il est engagé par un club des ligues majeures, mais le gérant doute de l'habileté de cette recrue déjà âgée (amér. 84).

23h15 Jeux d'hiver du Canada

23h45 Cinéma
Les sous-doués. Comédie réalisée par Claude Zizi. Avec Maria Pacôme, Daniel Auteuil et Michel Galabru. La directrice d'un collège privé a pour fonction de préparer ses étudiants aux épreuves du baccaularéat. Mais la plupart sont des cancres irrécupérables qui ne songent qu'à se moquer des professeurs.

vend. 20 fév.

18h30 Télé relais
Voir l'annonce.

19h00 Autoroute électronique

19h30 Le monde merveilleux de Disney
Le Chevalier de la lumière.

20h30 Contrechamp

22h25 Série plus
Le Nord et le Sud. (dern. de 12). L'intervention de Charles sauves Billy et Brent d'une mort certaine. Madeleine se fait soigner à Mont-Royal sous la protection d'Orry. Celui-ci, malgré l'imminence du conflit, se rend en Pennsylvanie pour rembourser sa dette à Georges.

23h25 Jeux d'hiver du Canada
En direct du Cap Breton

23h55 Cinéma
McArthur, le général rebelle. Drame. En 1942, les forces japonaises font l'assaut de Corregidor. Le général MacArthur est forcé de quitter les Philippines et demande aux Alliés de libérer l'archipel, avant d'attaquer le territoire japonais. Ses initiatives stratégiques le font entrer en conflit avec le président et occasionnent son rappel (amér. 77).

sam. 21 fév.

13h00 Jeux d'hiver du Canada
Du Cap Breton. Faits saillants des compétitions.

18h00 La soireé du hockey
En direct de New York, les Canadiens de Montréal affrontent les Islanders.

20h30 Samedi de rire
Anim. Yvon Deschamps Inv. spécial: Daniel Lavoie.

22h15 Télé-sélection
Mae West. Biographie remancée. Avec Ann Jillian, James Brolin. L'histoire de Mae West, cette actrice américaine des années trente qui, par son audace et son entrain, réussit à changer l'image de la vamp traditionnelle tout en s'attirant les foudres des ligues de moralité (amér. 82)

dim. 22 fév.

10h00 Jour du Seigneur
Messe célébrée en la chapelle du Centre d'entraînement de la G.R.C. à Régina par Mgr Charles A. Halpin, archevêque de Régina.

12h30 Cinéma
Benvenuta. Drame sentimental. Avec Fanny Ardant, Vittorio Gassman et Mathieu Carrière. Un scénariste entreprend l'adaptation d'un roman qui fit scandale autrefois. Il visite l'auteur et réussit à pénétrer son univers imaginaire (belge 83).

16h00 Second Regard
Haïti. Avec Jacques Houde. Pour souligner lei premier anniversaire du départ du président Duvallier, reportage sur l'évolution d'Haïti depuis un an sur le plan social et religieux. Interviews avec plusieurs évêques qui ont joué un rôle important dans cette grande révolution sociale.

18h55 Les beaux dimanches
Lorenzaccio. Dramatique en 5 actes d'Alfred de Musset. Au XVIe siècle, un jeune patricien de 19 ans, modèle de vertu et de noblesse, est prêt à tout pour libérer la ville de Florence de la tyrannie de son couin Alexandre de Médicis.

L'ÉVÈNEMENT

Après le TÉLÉ RELAIS, vendredi, attachez vos ceintures et partez, à 19h (exceptionnellement), sur

Autoroute électronique

N'oubliez pas de participer au concours dont le grand prix est:

UN VOYAGE POUR DEUX À PARIS
gracieuseté d'**AIR CANADA**.

Une réalisation de **Richard Simoens**

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le service des communications au 786-0249.

LA RÉGIE DES SERVICES PUBLICS

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

DEMANDE D'ORDONNANCE(S) PRÉSENTÉE PAR LA SOCIÉTÉ DE TÉLÉPHONE DU MANITOBA AUTORISANT UNE HAUSSE DES TARIFS DE CERTAINS SERVICES OFFERTS PAR LA SOCIÉTÉ

SOYEZ PAR LES PRÉSENTES AVISÉS que la Société de téléphone du Manitoba (la Société) a soumis une demande à la Régie des services publics (la Régie) en vue d'obtenir une ou plusieurs ordonnances autorisant une hausse des taux de la liste générale des tarifs pour certaines installations et de certains services fournis par la Société à ses abonnés dans la province du Manitoba. La demande porte, entre autres, sur les hausses suivantes:

	Groupe tarifaire 9 (Ville de Winnipeg)	Groupes tarifaires de 1 à 8 (toutes les autres localités) (circonscriptions)
1. Service résidentiel (ligne individuelle et collective, service de base et service amélioré)	0,90$	0,60$
2. Services d'affaires (ligne individuelle et collective)	2,20	0,95
3. Centrex 1	3,35	s/o
4. Centrex 5 (frais mensuels supplémentaires de 35$ par emplacement pour les services Centrex)	1,60	s/o
5. Frais de service	8,5% en moyenne Partout dans la province	8,5% en moyenne
6. Appels interurbains dans la province	2 cents par minute pour tous les groupes tarifaires 1 cent pour les services à frais supplémentaires	

La Société propose également différents changements tarifaires: Service d'affaires multiligne Téléphone à poussoirs —Séquence de contrôle par bloc — PBX — HBCS — HPBX, Tarifs des différentes lignes, Ligne directe locale (après restructuration des tarifs), WATS dans la province, Service mobile et Services divers.

REMARQUE: Ces tarifs ne sont donnés qu'à titre d'exemple. Les changements tarifaires et les révisions s'appliqueront à tous les services touchés.

La Société propose, en outre, des modifications aux frais actuels d'appels interurbains à l'extérieur de la province, permettant tout particulièrement une plus grande réduction des frais dans le cas des appels à plus de 600 miles.

Pour ce qui est des téléphones publics, de l'assistance-annuaire locale, du service téléphonique pour détenus et du service de conférence local, la Société ne propose aucun changement tarifaire.

SOYEZ ÉGALEMENT AVISÉES que la Régie pourra statuer sur des ordonnances ex parte provisoires qu'elle a autorisées et qui portent sur des questions dont elle a été saisie. Il s'agit d'ordonnances relatives, entre autres, à «Hello Central», à l'accès universel au service Datapac, au service 900, à «Between Friends» (Manitoba, Canada, États-Unis), aux formules-rabais du service téléphonique, aux tarifs réduits de l'interurbain automatique, aux systèmes de communication offerts aux entreprises, à la politique en matière de dépôt de garantie et aux différents types d'appareils téléphoniques. On peut consulter les documents relatifs à ces ordonnances et à la demande dans tous les bureaux de la Société, ou à la Régie, dont l'adresse apparaît ci-dessous.

SOYEZ ÉGALEMENT AVISÉS que la Société a fait une demande à la Régie en vue d'obtenir une ordonnance visant à modifier sa politique relative à la perception de frais d'installation pour les nouveaux abonnés du service résidentiel.

SOYEZ ÉGALEMENT AVISÉS que la Régie examinera la façon de traiter les pertes associées à la MTX, seulement dans la mesure où de telles pertes ont une influence sur la hausse proposée des tarfis téléphoniques.

Les renseignements détaillés relatifs à cette demande ont été déposés auprès de la Régie des services publics, 405, avenue Broadway, pièce 1146, Winnipeg (Manitoba). On pourra consulter ces renseignements, ainsi que le document expliquant la révision des tarifs de la Société de téléphone du Manitoba, ses objectifs, les principes directeurs et les nouveaux tarfis (Independent Rate Review of Manitoba Telephone System, Rating objectives, Principles and Tariffs) dans tous les bureaux d'affaires de la Société de téléphone du Manitoba, ainsi qu'au siège de la Société, 489 , rue Empress, Winnipeg (Manitoba) R3C 3V6.

Toutes les parties qui ont l'intention d'intervenir auprès de la Régie peuvent se procurer une copie de ces documents auprès de l'avocat de la Régie, 489, rue Empress, Winnipeg (Manitoba).

VEUILLEZ DONC NOTER que le lundi, 6 avril 1987, à partir de 9h, dans la salle Centennial du Ramada Inn, 1824, route Pembina, Winnipeg (Manitoba), et, si besoin est, les jours suivants, la Régie entendra la demande déposée par la Société pour obtenir l'autorisation d'augmenter ses tarifs et de procéder à quelques changements.

L'ordonnance de la Régie no 56/85 du 20 mars 1985, dont on peut obtenir copie au bureau de la Régie des services publics, précise, entre autres, ce que doivent faire les parties qui désirent intervenir, stipule que les intervenants peuvent se faire rembourser les frais relatifs à l'audience, et définit les conditions à remplir pour ce faire.

Tous les particuliers, toutes les compagnies ou sociétés de la Couronne qui ont l'intention d'intervenir auprès de la Régie relativement à cette demande, d'assister à l'audition des témoins, de produire certaines preuves ou de faire un exposé, s'ils ne l'ont pas déjà fait, doivent faire connaître leur intention par écrit, en exprimant clairement leur point de vue sur la demande ou tout autre sujet dont a été saisie la Régie, en joignant tous les et en ajoutant les commentaires qui leur semblent appropriés. Ce documents doivent être envoyés le 16 mars 1987 au plus tard, au secrétaire de la Régie des services publics, 405, Broadway, pièce 1146, Winnipeg (Manitoba) R3C 3V6.

Une copie de ces documents doit aussi envoyée à l'avocat de la Société de téléphone du Manitoba, 489, rue Empress, Winnipeg (Manitoba) R3C 3V6.

Les personnes qui veulent simplement s'adresser à la Régie ou présenter un court exposé, conformément au présent avis, doivent avertir le conseiller de la Régie des services publics de leur intention. Elles seront entendues le lundi 6 avril 1987 à 14h.

FAIT ce 2e jour de février 1987.

G.O. Barron
Secrétaire
Régie des services publics
Province du Manitoba

La caisse dans la phase de redressement

Le Fonds de sécurité fera la différence

Un actif de 4 500 000$, un déficit accumulé de 458 000$: la caisse de La Broquerie vient de connaître des années difficiles. "Mais le pire est passé", affirme le gérant, Raymond Bédard.

"S'il n'y avait pas de déficit, on ferait de l'argent de mois en mois" souligne le Broquerois de 29 ans qui assume la gérance de la caisse depuis septembre 86.

Des mesures de redressement ont été prises pour tenter de surmonter "les mauvais prêts des cinq dernières années". (*) Les coûts d'opération ont été réduits (*4 employés au lieu de 4 et demi*), la politique des prêts est plus "souple, pour augmenter autant que possible le volume d'affaires". D'ici septembre 87, Raymond Bédard espère dépasser les 4 700 000$ en actif, pour surpasser le niveau de septembre 85. (*4 600 000$*)

Mais surtout, les responsables de la caisse comptent sur une aide du Fonds de sécurité pour effacer au moins en partie le déficit. "Le Fonds donnera une assistance financière. Le montant reste toutefois à déterminer", indique le directeur général du Fonds de sécurité, Gérald Labossière. (*Le Fonds de sécurité, outre l'aide qu'il apporte aux caisses en difficulté, garantit les dépôts des membres*).



Gérald Labossière, directeur général du Fonds de sécurité. Vraisemblablement d'ici septembre.

79 sociétaires ont assisté à la réunion annuelle du 29 janvier, soit près du double de l'an dernier. Les sociétaires avaient été invités à "voir ce qu'il y avait de nouveau".

Du nouveau? "Il existe une grosse possibilité pour que la caisse se branche à un réseau de guichets automatiques" note Raymond Bédard. Une initiative qui intéresse surtout les personnes qui travaillent à Steinbach, par exemple.

Par ailleurs, les REER sont maintenant offerts et administrés localement. Et une caisse scolaire pourrait être mise en place à la prochaine rentrée scolaire.

Réal Brindle

Enfin, l'ancien gérant-adjoint de la caisse de Sainte-Anne a lancé un défi spécial aux 858 membres: dénicher documents et photos pour un livret qui marquera le 50e de la caisse en 1988. (*La caisse a été fondée en août 1938*)

La présidence du conseil d'administration est occupée par Réal Brindle, Luc Tétrault étant devenu conseiller. Eugène Kirouac est vice-président, Roger St-Hilaire et Noël Brémaud sont conseillers. Antonin Nadeau ne s'est pas représenté. Il siégeait au conseil depuis 1975. Des prix d'entrée, une nouvelle initiative, ont été gagnés par Henri Brémaud, Brian Kyle et Claudette Taillefer.

Bernard BOCQUEL

* *Essentiellement, la caisse a subi le choc de trois gros mauvais prêts. Durant le dernier exercice financier, (125 000$ de pertes) la caisse est devenue légalement propriétaire de 1000 acres de terre. La forte diminution des prix du terrain dans la région n'arrange évidemment pas les choses.*

LA DIVISION SCOLAIRE DE WINNIPEG Nº 1

est à la recherche

d'enseignant(e)s bilingues (français, anglais)

pour les secteurs immersion et programme-cadre de français. Les postes disponibles sont aux niveaux élémentaire, présecondaire et secondaire. Les enseignant(e)s qui possèdent un certificat professionnel et de l'expérience pédagogique, ainsi que les étudiant(e)s qui obtiendront leur brevet cette année, sont priés de soumettre leur demande le plus tôt possible.

Les formulaires de demande d'emploi peuvent être obtenus en s'adressant à:

Le département du personnel
Division scolaire de Winnipeg nº 1
1577, rue Wall est
Winnipeg (Manitoba)
R3E 2S5

LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

est à la recherche de candidats susceptibles de remplir la fonction

d'agent d'information et de publicité

Description de tâches:

- est responsable de l'information et de la publicité concernant les divers dossiers de la Société franco-manitobaine;
- est responsable de documenter les dossiers auprès des médias et du maintien de bonnes relations avec ces derniers;
- est responsable de la préparation de discours, de documents ou de mémoires, tels qu'assignés par le directeur général;
- est responsable de l'information assurant que l'orientation de la Société franco-manitobaine soit transmise à la communauté.

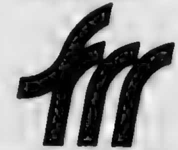
Qualifications requises:

- bonne connaissance de la collectivité franco-manitobaine;
- expérience en communications orales et écrites:
- esprit d'initiative et de créativité;
- flexibilité dans les relations publiques;
- bonne connaissance des deux langues officielles.

Salaire: selon l'échelle salariale 25 668$ à 35 964$

Entrée en fonction: le plus tôt possible.

Prière d'adresser votre curriculum vitae ainsi que tout détail pertinent avant le 15 février 1987, date de fermeture du concours, à:



Monsieur René Fontaine
Directeur général
C.P. 145
Bureau 212, 383, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Explorations dans les arts

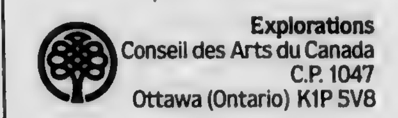
Le programme Explorations du Conseil des Arts du Canada offre des subventions pour la réalisation de projets novateurs qui abordent la création artistique de façon nouvelle, s'inspirent de plus d'une discipline ou répondent à des besoins précis dans l'évolution de l'activité artistique.

Tout particulier, groupe, ou organisme sans but lucratif ayant un projet original et bien conçu peut présenter une demande. Les propositions sont évaluées par des comités de sélection régionaux. Le processus dure environ quatre mois.

La date limite pour soumettre un formulaire de demande au prochain concours est le **15 avril**. La date limite du concours suivant est le **15 septembre**.

Toute question concernant l'admissibilité d'un projet doit être réglée bien avant ces dates. Les demandes de formulaires doivent être accompagnées d'une brève description du projet et d'un curriculum vitae de la personne responsable du projet.

Pour renseignements, écrire à:



Explorations
Conseil des Arts du Canada
C.P. 1047
Ottawa (Ontario) K1P 5V8

Des fois, tu es à un endroit où personne n'est allé

Chaque année, depuis 1974, une douzaine de motoneigistes de la Rivière-aux-Rats embarquent sur leurs machines et disparaissent pour cinq jours. Objectif: l'aventure.

L'expédition annuelle du mois de février (du 18 au 25 cette année) est organisée par Henri Bérard, le concessionnaire Ski-doo à Saint-Pierre-Jolys depuis 1968. «C'est M. Bérard qui organise ça», explique Marc Dotremont, membre de l'expédition depuis 1985.

«C'est très très bien organisé», poursuit celui qui conduit une motoneige depuis l'âge de six ans (*il en a 27 maintenant*). «Henri, c'est une personne qui aime ça avoir du plaisir. Et il y en a plusieurs comme lui dans les alentours.»

SAINT-PIERRE

«C'est des vacances, un repos», répond Matt Lussier lorsqu'on lui demande pourquoi il participe, depuis une quinzaine d'années, à ces randonnées hivernales. «Et c'est toujours intéressant. Il y a l'aspect historique de la région qu'on visite. On a vu des sites qu'on ne pourrait pas visiter autrement qu'en motoneiges».

Pour Eugène Labelle qui a pu, pour la première fois l'année dernière, entreprendre le voyage, la motoneige y est pour beaucoup dans l'expédition. «Tu sautes sur ta machine et tu fais une centaine de milles».

«Tu as un sentiment de pouvoir, ajoute l'ancien courtier en assurances, un sentiment d'indépendance. Tu vois la nature. Tu es tout seul avec ta machine et les bancs de neige. C'est vraiment beau».

Une expédition semblable, en plein hiver, c'est pas un peu dangereux peut-être? «Non, ça ne l'est pas», répond catégoriquement Matt Lussier. Chaque personne assume ses responsabilités. Et on est équipé pour toutes les épreuves.»

«Une personne est à la tête, brisant le sentier, explique Marc Dotremont. Ensuite il y a un gars en arrière. Si une machine brise, ou s'il y a un problème, celui-là reste avec l'autre. À chaque 20, 25 milles, celui à la tête s'arrête et compte les motoneiges. On est responsable. On sait combien on est.»



Eugène Labelle. «Tu travailles!»

Et le froid, ça ne décourage personne? «On est habillé, répond Eugène Labelle. On porte des masques pour se protéger le visage. Et puis, tu travailles! Conduire une motoneige, c'est pas comme être assis sur une chaise sans grouiller.»

Les boys

«Il y a eu deux matins l'an dernier où il faisait -40, se souvient Marc Dotremont. Quand c'est vraiment froid, on fait un bout, et puis on arrête. On se met à l'abris du vent et on se réchauffe».

Une randonnée de 900 kilomètres. Cinq jours en plein air. Des sites historiques à visiter. Et un tas de souvenirs. Voilà ce qui résume l'expédition. «L'an dernier, il y a eu le gros Rallye Mantario, relate Marc Dotremont, une grosse fête où il y avait proche de 500 machines, une exposition de fourrures, de motoneiges.»

«Tout le voyage est vraiment mémorable, conclut Marc Dotremont. Des fois, tu te trouves à une place où personne n'est jamais allé ...»

«Après avoir lu ton histoire du Canada, ajoute Eugène Labelle, ça te fais chaud au coeur de voir des places comme l'Ile au Massacre et le Fort Saint-Charles.»

Lucien CHAPUT



L'expédition à l'Ile au Massacre en 1986. On reconnaît, dans l'ordre habituel, Henri Bérard, Ernie Paquette, Jim Kuzie (*rangée de devant*); Matt Lussier, Léonard Poirier et Aimé Rivard (*2e rangée*); et Luc Bérard (*debout sur les épaules d'Aimé Rivard*). Les autres membres de l'expédition étaient: Robert Bérard, Marc Audet, Marc Dotremont et Eugène Labelle. (*Photo: Eugène Labelle*).

*La semaine prochaine: Des extraits du carnet de voyage d'**Eugène Labelle**.*

C'est réglé pour La Broquerie et Lorette

La situation à Sainte-Anne reste en point d'interrogation

Les commissaires de la Seine ont tranché en faveur des programmes français à La Broquerie et Lorette à la réunion du mardi 10 février. Ils leurs restent seulement à décider de la situation à Sainte-Anne-des-Chênes. Ce qui sera fait vraisemblablement à la réunion du 10 mars.

Les trois villages partageaient les mêmes inquiétudes. Où seraient hébergés les élèves du programme français?

Lorette. Une nouvelle école sera construite à Lorette d'ici le printemps 1988. Bien que le nouvel édifice était censé abriter les élèves d'immersion, après étude, la nouvelle école sera destinée au programme (*M. à 9*) français.



Le transport n'est pas toujours la solution.

La commission scolaire fera la demande au Comité de financement des écoles publiques pour que la nouvelle école soit une école française.

LA SEINE

La Broquerie. C'est l'école Saint-Joachim (*rue Centrale*) qui hébergera le programme français (M. à 12). L'édifice héberge présentement la M. à 8. Pour que l'école puisse recevoir les élèves de la 9e à la 12e, il va falloir y ajouter quatre classes.

La commission scolaire fera donc une demande au Comité de financement des écoles publiques pour construire les nouvelles classes à cet édifice.

Sainte-Anne-des-Chênes. Une nouvelle école est prévue pour ce village. Elle devrait, en principe, héberger le programme anglais (M. à 12). Le comité de parents de l'école Pointe-des-Chênes (*programme français*) est d'accord «à condition que le Complexe scolaire existant puisse être réaménagé en deux écoles autonomes et distinctes». (*français d'un côté, immersion de l'autre*).

Les commissaires ont demandé à l'administration d'entreprendre une étude afin de voir si ce serait possible. Le rapport doit être préparé pour la réunion de la commission scolaire prévue pour le 10 mars.

L.C.

La page de Bicolo



ALLÔ TOI!

Me reconnais-tu? Je me suis déguisé en Cupidon, ce petit amour joufflu qui tire de l'arc. Il y a longtemps, on croyait que lorsque Cupidon lançait ses flèches dans le coeur des personnes, elles devenaient amoureuses.

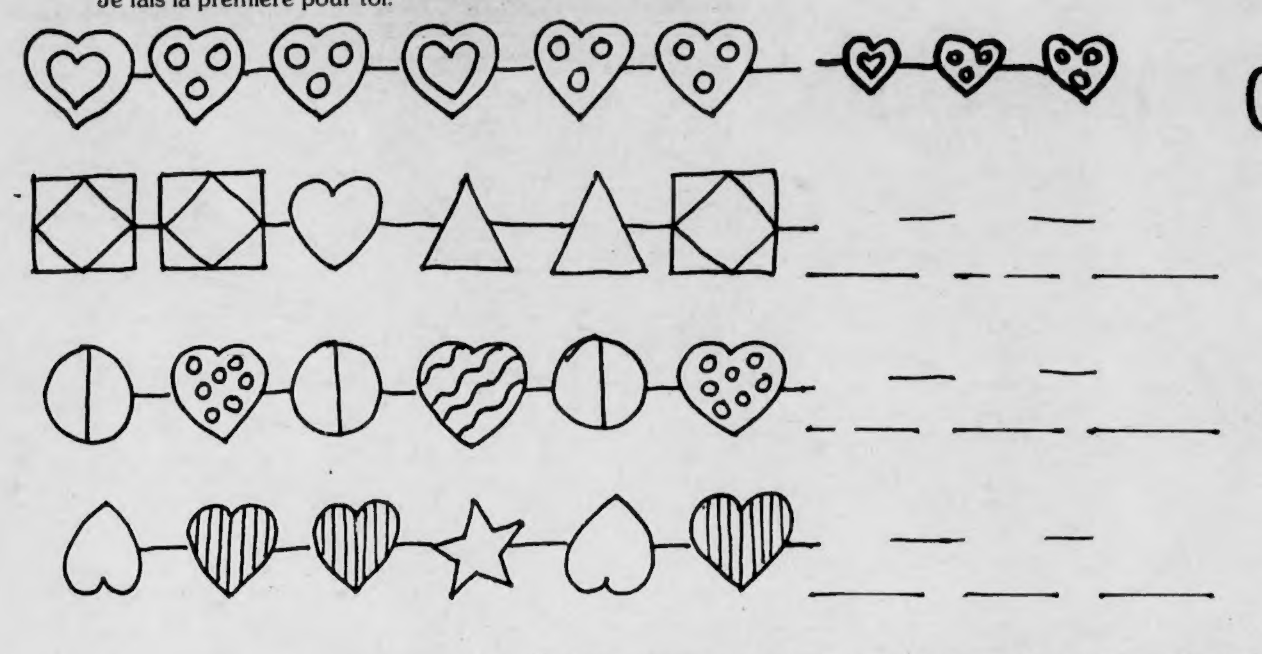
Voici un panier pour recueillir tous les valentins que tu recevras à la St-Valentin.

1. Colle-le sur un carton mince.
2. Décore-le à ton goût.
3. Découpe-le et plie-le aux lignes pointillées.
4. Rejoins les parties A et B et colle-les.
5. Découpe une lisière de papier ou un beau bout de ruban. Broche-le à C et D. Et voilà ton panier est fini.

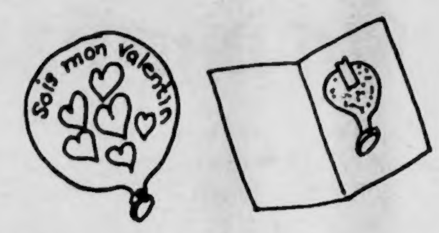
Une autre légende veut que Valentin, un prêtre au temps de l'empire romain, soit le patron des amoureux. Selon la légende, l'empereur romain avait défendu aux jeunes hommes de se marier, mais Valentin mariait en secret les jeunes couples amoureux. L'empereur le fit jeter en prison pour avoir désobéi à son ordre. Ses amis lui lançaient des fleurs et des lettres par la fenêtre de sa prison — d'où viendrait la tradition d'envoyer des «valentins» et des fleurs le jour de la St-Valentin. On fêterait la St-Valentin parce que Valentin croyait à l'amour.

#8279
Membre gagnant
Valérie Chartier, 4 ans
348, rue Youville
Saint-Boniface
(Manitoba)

Regarde ces séries de formes. Peux-tu finir les séries?
Je fais la première pour toi.



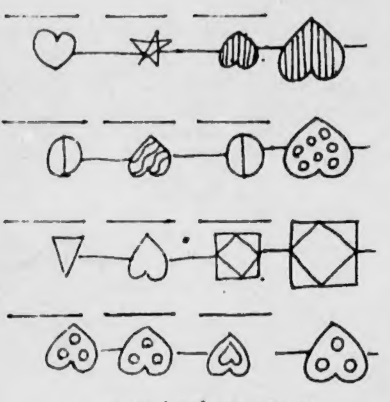
Fais un valentin unique en son genre.



Un cadeau amusant pour la Saint-Valentin:

1. Gonfle un ballon et demande à quelqu'un de bien tenir l'ouverture sans l'attacher.
2. Écris un message ou fais un dessin au crayon feutre sur le ballon gonflé.
3. Dégonfle-le (tu veras le dessin diminuer à vue d'oeil) et colle-là à l'intérieur d'une carte que tu fabriqueras pour une personne que tu aimes. En le gonflant à nouveau, le message ou le dessin réapparaîtra!

Certains croyaient qu'à la St-Valentin, les oiseaux s'accouplaient. On retrouve souvent des oiseaux sur les valentins. Peux-tu deviner le message secret que ce petit oiseau envoie à sa compagne?



Réponse:
Sept toit queue j'aime.
C'est toi que j'aime

Commission de la Fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Agent de gestion des cas (bilingue)

Prince Albert, Saskatchewan

Nous cherchons une personne bilingue capable d'élaborer, de concert avec des personnes-ressources de l'établissement et de la collectivité, des programmes individualisés pour les détenus de l'unité spéciale de détention. Le titulaire devra également étudier des cas, tenir des rapports à jour sur l'évolution des cas, offrir des services de consultation en ce qui concerne le fonctionnement du programme ainsi qu'établir et entretenir des rapports avec les personnes-ressources de l'établissement et de la collectivité.

Pour être admissibles, les candidat(e)s doivent avoir obtenu d'une université reconnue un diplôme avec spécialisation en sociologie, psychologie, travail social, criminologie ou une autre spécialisation pertinente. Les candidat(e)s doivent également posséder une expérience des entrevues et du counselling et être capable d'évaluer le comportement des détenus.

La connaissance du français et de l'anglais est essentielle pour ce poste.

Nous offrons un salaire annuel variant de 30 717.00 $ à 34 551.00 $, plus une indemnité de 700.00 $ pour facteur pénologique.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae ou une demande d'emploi en mentionnant le numéro de référence:
S-87-52-0002-0730 (W6F) à:
Paul Lizée (306) 780-5722
Commission de la fonction publique du Canada
pièce 1010, 1867 rue Hamilton
Regina, Saskatchewan S4P 2C2
Visuor: (306) 780-6719, après les heures de bureau: (306) 780-5720

Information is also available in English by contacting the above-mentioned person.

Le caractère confidentiel des renseignements personnels fournis est respecté en vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels. Ils seront versés à la banque de données personnelles PSC/P-PU-040, dossier de sélection du personnel.

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous



Agriculture Canada — PFRA



APPEL D'OFFRES

USINE DE TRAITEMENT DES EAUX

Des soumissions cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'à 14h, heure locale de Régina, le mardi 3 mars 197, pour la municipalité de Kerrobert (Saskatchewan) relativement au contrat no. 4 — Usine de Traitement des Eaux. Le travail consiste à construire un réservoir en béton armé, fournir et installer deux unités d'épuration de l'eau, accomplir des rénovations au système existante, construire une superstructure pour l'usine et fournir et installer équipement de pompage et travaux mécaniques et électriques.

Les plans, spécifications et formules de soumission peuvent être consultés aux endroits suivants:

(1) Bureau locaux de la Bourse des Constructeurs ou de l'Association des constructeurs situés à Régina, Saskatoon, Prince Albert, Lloydminster, Moose Jaw, Edmonton, Calgary, et Winnipeg:

(2) Le bureau de ville, Kerrobert (Saskatchewan);

(3) Bureau Régional d'Ingénierie de l'ARAP (Saskatchewan), 5e étage, Immeuble Motherwell, 1901, rue Victoria, Régina (Saskatchewan) S4P 0R5, et;

(4) Le bureau de l'expert — conseil: UMA Engineering LTd., Box 539, 300-3301 — 8th Street East, Saskatoon (Saskatchewan) S7H 5K5 (Ph. (306) 955-3300).

Les documents de soumission sont disponibles à: Ingénieur Préposé aux Contrats, 5e étage, Immeuble Motherwell, 1901, rue Victoria, Régina, (Saskatchewan) S4P 0R5, Tél.: (306) 780-5265, sur versement d'un dépôt de cinquante dollars (50$) payé en espèces, ou sous forme d'un chèque bancaire établi à l'ordre du receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois suivant le jour du dépouillement des offres.

Les seules offres retenues seront celles présentées sur les formules fournies par l'ARAP et remplies selon les conditions établies dans les documents de soumission, et accompagnées avec garanti, en quantité et sous la forme spécifiée dans les documents de soumission.

Les gens intéressés sont conseillés de prendre les documents de soumission de l'Ingénieur Préposé aux Contrats à l'adresse ci-dessus, pour être certain de recevoir les avertissements supplémentaires.

La soumission la plus basse ou toute autre ne seront pas nécessairement acceptées.

A.F. Lukey
Directeur, Branche de Génie
ARAP

Canada — Saskatchewan

La Liberté, le journal de l'année de l'APFHQ

Anniversaire

Blanche Brémaud, anciennement de Sainte-Agathe, de la Villa Youville à Sainte-Anne-des-Chênes, 90e anniversaire de naissance le 10 février.

Alphonsine La Roche, du Manoir de Saint-Pierre-Jolys, 94e anniversaire de naissance le 16 février.

VIE SOCIALE

*Pour les naissances, mariages, anniversaires, décès, appelez La Liberté au **237-4823**. Un service **gratuit** pour les abonné(e)s.*

Décès

Maurice Rémillard, épouse de Laurette Rémillard, de Saint-Boniface, décédé le 6 février à l'âge de 57 ans.

Alfred Joseph Ernest Lavoie, anciennement de Saint-Eustache, de Portage-la-Prairie, décédé le 8 février à l'âge de 66 ans.

Alexandre DeLaronde, époux d'Hélène DeLaronde, de Saint-Laurent, décédé le 4 février à l'âge de 79 ans.

Hector Omer Dupont, époux d'Yvonne Dupont, de Powerview, décédé le 4 février à l'âge de 66 ans.

Fabiola (Béa) Grafton (née Lafrenière), épouse de Tom Grafton, de Saint-Boniface, décédée le 5 février à l'âge de 65 ans.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu GÉRARD LÉANDRE GRATTON de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 674, rue Langevin, Winnipeg (Manitoba) R2H 2W4, le ou avant le 15 mars 1987.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 4e jour de février 1987.

DENISET FRÉCHETTE LEWIS
Procureurs de la succession.

Deux moyens qui paraissent impossible

Dans la perspective remise en lumière par le Concile Vatican II, les baptisés, laïcs et ordonnés, sont, en Église, des frères égaux en dignité, différents en fonctions et solidairement responsables de la mission de l'Église.

Par contre, dans l'administration concrète des biens temporels, telle que décrite la semaine dernière, il demeure évident que la structure est essentiellement pyramidale.

Selon le droit, la Corporation archiépiscopale de Saint-Boniface, dont l'Archevêque est le président, demeure le seul propriétaire légal de la grande majorité des bâtiments et des terrains, des avoirs et des biens, responsabilité que l'Archevêque partage avec ses collaborateurs immédiats que sont le procureur diocésain et les curés.

Les chrétiens se demandent alors pourquoi ils ne peuvent pas gérer leurs propres biens et ils

Claude **BLANCHETTE**

ont raison de poser la question et de souhaiter une réflexion à ce niveau.

Avouons au point de départ que la structure administrative de l'Église demeure marquée par la faiblesse des personnes et par le péché du monde.

Avouons qu'elle n'est pas parfaite et qu'elle est appelée à «devenir». Mais les changements structurels ne se font pas facilement, ni sans de grands boulversements.

Avouons en même temps qu'une structure qui reconnaîtrait aux laïcs une responsabilité plus grande dans l'administration, n'est pas nécessairement et absolument une meilleure structure. Car tous les baptisés continuent à porter dans leur vie le poids du péché et du mal.

Alors, que faire?

Il me semble qu'il nous faut partir avec ce que nous avons, non pas pour nous en satisfaire, mais pour chercher à bâtir pour l'avenir. La structure administrative de l'Église ne changera pas demain. Mais est-ce dire qu'elle ne peut pas changer? Et comment assurer ce changement?

Premièrement, il faudrait que tous les baptisés se forment et s'informent: qu'ils se forment à un meilleur exercice de leurs responsabilités par une meilleure connaissance de ce qu'est l'Église, de ce qu'est la dignité du baptisé, sa fonction dans la communauté et sa responsabilité dans la communion.

L'agir

Cette formation doit puiser dans la richesse de l'Écriture et de la Tradition. Car les valeurs et les méthodes administratives qui président à la bonne gestion d'une compagnie ou d'un commerce ne sont pas nécessairement les valeurs qui fonderont l'agir de l'Église.

Et pourtant, l'Église peut et doit puiser et s'enrichir de toutes les méthodes qui peuvent lui être utile dans sa mission.

Deuxièmement, un dialogue et un partage ouvert et franc, empreint de charité et d'amitié, entre tous les baptisés, laïcs et ordonnés, dialogue voulu et présidé par l'Archevêque, permettrait une meilleure compréhension, un plus grand respect et une humble acceptation des fonctions et des responsabilités des uns et des autres et encourageraient des efforts vrais pour assurer que tous deviennent solidairement responsables de la mission.

Deux moyens qui peuvent paraître, au premier abord, impossible à réaliser. Mais qui, il me semble, sont une exigence d'une Église toute entière ministérielle.

APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle

C'EST L'FUN ZÉPHYRIN, TU AS ÉCRIT À AUTOPAC EN FRANÇAIS, ET ILS T'ONT RÉPONDU EN FRANÇAIS

L'ÉTAPE NUMÉRO UN, DANS L'"OPÉRATION SERVICES À LA MINORITÉ" EST MAINTENANT FRANCHIE.

L'ÉTAPE NUMÉRO UN?

BEN OUI! IL FAUT MAINTENANT QUE TU AILLES EN PERSONNE AU CENTRE-VILLE FAIRE UN RAPPORT D'ACCIDENT EN FRANÇAIS

EN FRANÇAIS, AU CENTRE-VILLE? OVER MY DEAD BODY!

ÉCOUTE, C'EST NORMAL QUE LES PIONNIERS MEURENT POUR LA CAUSE

LES PETITES ANNONCES

FACILE ET EFFICACE!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi par écrit et être payée d'avance aux tarifs suivants:

moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines);
21 à 28 mots (**6$** ou **9$**);
29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**);
35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines).

LA LIBERTÉ: est à la recherche de téléphonistes pour sa campagne d'abonnements. **Description du travail:** des appels, aux bureaux de La Liberté, à partir du bottin de téléphone, entre 18h et 21h, soit les lundis, mardis, mercredis ou jeudis. (Possibilité de travailler plusieurs soirs.) **Salaire:** à commission. Pour d'autres renseignements, appelez **Bernard Bocquel** ou **Lucien Chaput** au **237-4823.**

À VENDRE: I.B.M. Selectrics II avec correcteur. Reconditionné et garantie. Livraison sur demande. Composez le 837-4003.
406-

APPRENEZ ce que le programme de contrôle du poids Herbalife peut faire pour enlever les livres et les pouces d'extras. Bienvenue à tous au 18, Nipigon Rd, du lundi au vendredi à 13h30 et le lundi, mercredi, jeudi et vendredi à 19h30 ou appelez le 253-5354.
426-

À VENDRE: À Saint-Boniface, grande maison avec trois chambres à coucher, sous-sol aménagé, tapis, récemment renouvelée. Proche d'écoles, autobus, centre d'achat, église, hôpital, Centre culturel. Prix: 69 500$. Pas d'agents s'il vous plaît. Composez le 233-8862.
433-

AMATEURS D'ANTIQUITÉS: Venez voir nos beaux meubles anciens en chêne et noyer, comprenant salles à manger, chambres à coucher, tables et chaises assorties, vaisseliers, buffets, etc... Pour plus de renseignements, directives ou rendez-vous, composez le 1-353-2332, «Antiques Lovers» Robert ou Agnès Duval. Nous sommes situés à environ 20 minutes du périmètre.
454-

À VENDRE: Saint-Boniface, 265, rue Dumoulin. Maison bungalow 1024 pieds carrés, état immaculé. Renouvelée à l'intérieur et extérieur, fenêtres tri-pane Duroco, salle de récréation, air climatisé, foyer Franklin, garage et place de stationnement supplémentaire. Prix raisonnable. Maison ouverte de 13h à 16h les dimanches 15 et 22 février. Paul Rivard, Canada Trust, 269-8140 ou 235-1998.
455-

À LOUER: Garçonnière, boulevard Provencher. Libre le 1er mars 1987. Composez le 256-5149.
456-

RECHERCHE: un gardienne licenciée à plein temps. Immédiatement. Composez le 237-4354.
457-

À VENDRE: Ancien piano, marque «Weber» en excellent état. Prix 1 500$. Composez le 1-882-2427 (Ste-Agathe)
458-

À VENDRE: un manteau de mouton avec col de vison, grandeur 14. Composez le 233-6156.
444-

ASPIRATEURS ELECTROLUX presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
187-

À VENDRE: Grands lots à Lorette. Subdivision Terro. Services payés, près d'écoles. Composez le 257-2265.
436-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

PAYER ET EMPORTER SEULEMENT: Vente géante — tapis et vinyle! Tapis à endos caoutchouté et prélarts sans cirage en vinyle à partir de 4,98$/v2, nylon sur jute à partir de 8,98$/v2, peinture à 12,95$/gal, en plus de centaines de bouts de rouleaux à prix de liquidation. En semaine jusqu'à 20h, le samedi jusqu'à 17h. 50, rue Archibald, au sud de Nairn. A & R Carpet Barn 233-3061.
300-

À LOUER: Saint-Boniface, rue Des-Meurons; espace commercial pour bureaux 155 à 450 pieds carrés. Composez le 269-1178.
386-

CÉLIBATAIRE: Prenez le temps d'avoir une vie heureuse! Rencontrez des gens dynamiques avec de bonnes valeurs. Tout le monde est bienvenu — spécialement les hommes âgés de 45 à 50 ans et les femmes âgées de 20 à 28 ans. Appelez le 949-9139 — The Dating Place, 305-504, rue Main.
345-

RECHERCHE: Mère d'un enfant âge de 6 mois cherche une gardienne qui viendra chez moi (Saint-Boniface Nord) 5 jours par semaine du lundi au vendredi. Composez le 233-0628.
441-

RÉUNION: Une réunion pour tous les anciens maîtres et élèves de l'école de Willow Bunch, Saskatchewan, aura lieu le 31 juillet et le 1er et 2 août 1987, à Willow Bunch. Pour plus d'information écrivez à: Back to School, C.P. 40, Willow Bunch (Saskatchewa) S0H 4H0 ou composez le (306) 473-2352 le soir ou le dimanche.
443-

À VENDRE: un manteau de mouton avec col de vison, taille 14. Composez le 233-6156.
444-

REVIVE REFLEXOLOGY CENTRE: 449, boul. Provencher. 233-6304. Réflexologie et/ou massage. Massage thérapeutique seulement.
445-

MAISON À VENDRE: au Parc Windsor, trois chambres à coucher. 1½ salles de bain, sous-sol fini, très propre. Pour fixer rendez-vous, composez le 256-6886.
446-

À VENDRE: Voiture Chevrolet Belair, familiale, en bon état, vérifier par le Collège Red River. 995$ Composez le 255-0265.
477-

À VENDRE: Laveuse à vaisselle portative, marque «Kitchen Aid» de Hobard, un an d'usage seulement. 350$. Composez le 255-0265.
448-

CHAMBRE À LOUER: Résidence Masson a deux chambres à louer, meubles, salon, cuisine, laveuse et sécheuse. 215$ par mois. Composez le 255-0265.
449-

À VENDRE: Grand divan et chaise moderne, brun foncé. 350$. Cuisinière Moffat 30 po. 250$. Tout en très bon état. Composez le 237-7452.
450-

À LOUER: Appartement pour célibataires âgés au Villa des Chênes. Pour plus d'informations écrivez: Villa des Chênes, C.P. 518, Ile-des-Chênes (Manitoba) R0A 0T0 ou composez le 1-878-2870.
451-

À LOUER: Saint-Boniface appartement de deux chambres à coucher. Réfrigérateur, cuisinière, air climatisé. Composez le 235-0440.
452-

À LOUER: rue Dumoulin, appartement de deux grandes pièces (chambre et cuisine) pour personne tranquille. Libre le 1er mars 1987. Composez le 233-2171.
453-

À VENDRE: Stores verticaux faits sur mesure. Prix imbattables. Composez le 269-0088.
287-

ASPIRATEURS FILTER QUEEN presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
188-

JE GARDERAIS enfants francophones à Saint-Vital. Composez le 255-3975.
423-

Voilà pourquoi la province a bougé

Le gouvernement provincial fera bientôt un renvoi à la Cour d'appel pour savoir si notre loi scolaire, la Loi sur les écoles publiques, se conforme à la Charte canadienne des droits et libertés.

Il est question que ce processus nous permette d'obtenir la gestion de nos écoles, c'est-à-dire, en termes plus concrets, la mise sur pied de commissions scolaires entièrement francophones.

Cet idéal, nous le chérissons depuis fort longtemps, mais d'où nous vient-il et comment en sommes-nous arrivés à convaincre le gouvernement de s'adresser à la Cour d'appel à ce sujet?

Avant l'entrée du Manitoba dans la Confédération, les écoles étaient toutes confessionnelles, c'est-à-dire que l'enseignement de la religion était totalement intégré à la pédagogie. Par ailleurs, la langue naturelle d'enseignement dans les écoles catholiques était le français.

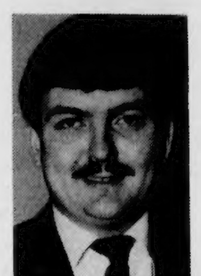
En 1870, lorsque le Manitoba fut constitué en province, le gouvernement provisoire de Riel obtint la protection des écoles **confessionnelles** dans la constitution provinciale. Toutefois, **aucune garantie constitutionnelle ne protégeait la langue d'enseignement**, puisque, à l'époque, on croyait encore au vieil adage "la langue gardienne de la foi, la foi gardienne de la langue".

Ainsi, en 1871, lorsque l'Assemblée législative du Manitoba adopta la première loi scolaire de la province, elle mit sur pied un système scolaire confessionnel et dualiste conformément à l'esprit des garanties contenues dans la constitution provinciale.

Cependant, au cours des années qui suivirent, de profonds changements démographiques se produisirent dans la province, lesquels eurent pour effet de rendre désuet, aux yeux de la nouvelle majorité, le système scolaire en place.

Compromis

En 1890, plutôt que de procéder par voie de modification constitutionnelle, le gouvernement libéral de Greenway choisit de violer délibérément les garanties accordées aux Catholiques et aux Protestants en instituant un système scolaire



L'auteur est le directeur général de l'Institut Joseph-Dubuc

Guy Jourdain

COMMENTAIRE

unifié et neutre, qui par surcroît allait être **unilingue anglais**.

De 1890 à 1896, la loi scolaire du gouvernement Greenway connut des rebondissements judiciaires et politiques importants. En effet, la loi fut portée deux fois devant le Comité judiciaire du Conseil privé à Londres et elle fit l'objet de l'élection fédérale de 1896. Les libéraux de Laurier qui avaient fait campagne sur le thème de l'autonomie provinciale en matière d'éducation remportèrent l'élection haut la main et conclurent quelques mois plus tard le célèbre **compromis Laurier-Greenway**.

En vertu de ce compromis, les privilèges suivants étaient magnanimement accordés:

- *l'enseignement d'un cours de religion en français était autorisé;*
- *l'emploi du français était permis si 10 élèves francophones pouvaient être réunis, l'enseignement était alors bilingue;*
- *un instituteur francophone pouvait être engagé lorsque 40 élèves en milieu urbain, ou 25 en milieu rural, fréquentaient l'école.*

En 1916, le gouvernement libéral de T.C. Norris abolit le compromis Laurier-Greenway. Dès lors, les francophones durent en quelque sorte prendre le maquis ou, si vous préférez, entrer dans l'illégalité, la clandestinité.

Cette clandestinité totale dura jusqu'en 1947, date à partir de laquelle la majorité accorda, par la technique des assouplissements graduels ou des "petits pas", de plus en plus de droits aux francophones.

C'est donc **en 1970**, cent ans exactement après l'entrée du Manitoba dans la Confédération, que **le français fut déclaré langue officielle d'enseignement au même titre que l'anglais**.

Par contre, si le français possède maintenant le statut de langue officielle d'enseignement, **la loi scolaire ne prévoit rien en ce qui concerne les écoles françaises et la gestion de ces écoles par les francophones eux-mêmes.**

Or, depuis le rapatriement de la constitution du Canada en 1982, **nous jouissons de garanties constitutionnelles en matière de langue d'enseignement**. Ces garanties se retrouvent à l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés.

L'article 23 de la Charte a fait l'objet de débats judiciaires un peu partout au Canada au cours des dernières années. La Cour suprême du Canada n'a cependant pas encore rendu de décision au sujet de l'article 23 et nous ne disposons donc pas encore d'une interprétation judiciaire de cet article qui soit directement applicable au Manitoba.

Initiative

À la lumière de la jurisprudence existante, il semble toutefois que la loi scolaire du Manitoba enfreigne la Charte à plusieurs égards et notamment en matière de gestion. Comme la Charte fait partie de la constitution du Canada et, par conséquent, de la loi suprême du pays, la loi scolaire du Manitoba doit céder le pas à la Charte.

Depuis l'entrée en vigueur de la Charte, les divers intervenants de la collectivité francophone actifs en matière d'éducation ont tenté d'en arriver à une entente avec le gouvernement provincial en vue de modifier la loi scolaire pour la rendre conforme à la Charte.

Depuis septembre dernier, il est devenu parfaitement clair que le gouvernement ne modifierait pas la loi scolaire de sa propre initiative. Ainsi, l'automne dernier, la Fédération provinciale des comités de parents et quelques parents, en leur nom propre, ont intenté une poursuite contre le gouvernement provincial afin de faire déclarer inconstitutionnelle la loi scolaire de la province.

Énergie

Depuis, le gouvernement a décidé d'avoir recours à un processus appelé **renvoi** pour poser une série de questions à la Cour d'appel, ce qui permettra de sauter l'étape de la Cour du Banc de la Reine et d'épargner temps, énergie et argent à toutes les parties.

L'avocat de la FPCP et le substitut du Procureur général chargé du dossier sont à négocier la formulation précise des questions qui seront soumises à la Cour d'appel. Le renvoi pourra donc avoir lieu au printemps et la Cour d'appel pourra se prononcer à la fin de 1987 ou au début de 1988.

Quel que soit le résultat, l'affaire sera sans doute portée en appel à la Cour suprême du Canada. Si la Cour suprême du Canada donne raison aux parents francophones, il faudra alors négocier avec le gouvernement en place le contenu de modifications à la loi scolaire qui permettraient de respecter la Charte. **C'est donc dire que c'est seulement à ce moment que nos élus se pencheront sur les diverses modalités des différents modèles de gestion possibles.**

L'étude du lien Presse-Ouest/SFM est terminée

Une semaine pour étudier

C'est le vendredi 27 février que les lectrices et lecteurs de La Liberté pourront prendre connaissance des recommandations du comité des présidents. Une semaine avant l'assemblée annuelle de la SFM.

Les membres du comité ad hoc réunis mardi 10 février ont «convenu de ne rien dire« avant que les conseils d'administration de la SFM et de La Liberté (*Presse-Ouest*) ne soient informés.

Le président du comité, Maurice Gauthier, souligne qu'un certain temps est nécessaire pour assurer la rédaction du rapport. «Les délais sont serrés et c'est le mieux qu'on peut faire.»

Intérêts privés

Rappelons que la mise sur pied de ce comité formé surtout d'anciens présidents de la SFM et de Presse-Ouest a fait suite à une assemblée générale de la SFM le 18 novembre 1986. À cette réunion, une solide majorité des 250 personnes présentes s'était prononcée contre la recommandation de la SFM de vendre le journal à des intérêts privés.

Une des critiques souvent formulée par l'assistance était que les personnes intéressées au débat n'avaient pas eu assez de temps pour examiner les arguments, publiés dans La Liberté un mois avant l'assemblée du 18 novembre.

Lors de la mise sur pied du comité en décembre, le président de la SFM, Réal Sabourin, avait déclaré: «Je souhaite que les recommandations seront publiées suffisamment à temps pour permettre une réflexion des membres».

Après avoir noté qu'il aurait été «peut-être souhaitable» que les gens intéressés à l'avenir du journal aient deux semaines à leur disposition, Maurice Gauthier a fait valoir: «On a une proposition à faire, on calcule qu'on donne suffisamment de temps».

L'imputabilité

«Ce ne sera pas un rapport qui demande une analyse technique des plus poussées. C'est simplement une réflexion. On considère que une semaine, c'est suffisant. D'autant plus qu'une période de temps est prévue à l'assemblée annuelle pour discuter et étudier la question avant la plénière» (*samedi 7 mars*).

Les anciens présidents suivants ont participé à la 4e réunion du comité ad hoc chargé d'étudier la relation Presse-Ouest/SFM: Albert Lepage, Michel Lagacé, André Fréchette, René Piché, Rhéal Teffaine, Maurice Gauthier.

Rappelons qu'à sa 3e réunion, le 26 janvier, le comité avait arrêté cinq principes devant gouverner le fonctionnement du journal:

- La Liberté doit être publiée en français.
- Le contrôle doit être exercé par la communauté.
- L'imputabilité côté financier et contenu doit être directe.
- La vocation du journal doit être axée sur la promotion et le développement de la communauté.
- Le journal doit avoir une autonomie administrative, financière et une autonomie par rapport à la politique institutionnelle.

Bernard BOCQUEL



Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée
Le journal de l'année de
APF HQ Association de la presse francophone hors Québec

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Directeur adjoint: Lucien CHAPUT
Journaliste: Daniel TOUGAS
Publicitaire: Andrée GILBERT
Typographe: Jocelyne LAXSON
Responsable du service graphique: David McNAIR
Graphistes: Denis ST. JEAN, René LANTHIER
Secrétaire-comptable: Francine LABOSSIÈRE
Secrétaire relationniste: Sylvie ELOY
Développement des photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) **237-4823.**

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477